



RAPPORT ANNUEL

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC

2014.2015



Grand Théâtre
de Québec

Québec 

SOMMAIRE



LETTRE À LA MINISTRE	2
MOT DU PRÉSIDENT	3
CONSEIL D'ADMINISTRATION	4
Activités du conseil d'administration	6
RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL	8
PRÉSENTATION	12
Mission	12
Un lieu de diffusion unique	12
REVUE DES ACTIVITÉS	13
Synthèse de la programmation	13
Fréquentation par salle	13
SPECTACLES ET ACTIVITÉS	14
RESSOURCES HUMAINES	18
Effectif et personnel régulier	18
RESSOURCES FINANCIÈRES	19
Rapport de la direction	19
Rapport de l'auditeur indépendant	20
États financiers	22
EXIGENCES LÉGISLATIVES ET GOUVERNEMENTALES	38
Développement durable: suivi du plan d'action 2009-2013	38
Politique de financement des services publics	46
Emploi et qualité de la langue française	47
La diversité : une valeur ajoutée	47
Mesures de réduction de dépenses	47
Accès à l'information et protection des renseignements personnels	47
CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE	48
COMMANDITAIRES	49

RÉDACTION

L'équipe du Grand Théâtre de Québec et André Morency, rédacteur

PHOTO EN COUVERTURE

Louise Leblanc

PHOTOS DES ENTÊTES

André Kedl et Louise Leblanc

CONCEPTION VISUELLE DE LA COUVERTURE

Vanessa Ricard

INFOGRAPHIE

Michel Guay, Pouliot Guay graphistes

IMPRESSION

Les Copies de la Capitale

LETTRE À LA MINISTRE



Madame Hélène David
Ministre de la Culture et des Communications
225, Grande Allée Est
Québec (Québec)
G1R 5G5

Madame la Ministre,

Conformément à la *Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec* (L.R.Q., chapitre S-14.01), c'est avec plaisir que je vous présente, au nom des membres de la Société, le rapport annuel ainsi que les états financiers de l'exercice s'étant terminé le 31 août 2015.

Espérant que vous y trouverez tous les renseignements nécessaires, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le président du conseil d'administration,

LOUIS ROCHETTE, Adm.A.

MOT DU PRÉSIDENT



Depuis bientôt quarante-cinq ans, le Grand Théâtre de Québec occupe une place unique dans la capitale nationale. Par sa position géographique exceptionnelle, il constitue le carrefour où se rejoignent plusieurs quartiers abritant une multitude de lieux de création et de diffusion. Véritable cœur de l'activité culturelle de Québec, il remplit, depuis sa naissance, un rôle central dans la vie artistique d'ici : un rôle structurant qui, par effet de rayonnement, a eu un impact majeur sur le développement des arts dans son environnement immédiat et dans toute la ville. Ainsi, tant par son site que par sa mission, il est un des phares autour desquels s'épanouit la vitalité créatrice de l'ensemble de notre région.

Engagé depuis de nombreuses années dans le soutien aux arts de la scène, notamment à la Salle Albert-Rousseau et au Festival d'été de Québec, c'est avec plaisir que j'ai accueilli ma nomination à la présidence du conseil d'administration du Grand Théâtre de Québec en novembre 2015. Depuis, j'ai l'honneur de participer, auprès de mes collègues du conseil et en collaboration étroite avec la direction, à la destinée de cette grande institution qui fait la fierté des Québécois. Je remercie la ministre de la Culture et des Communications, Madame Hélène David, ainsi que le Gouvernement du Québec, pour leur confiance et pour le soutien qu'ils apportent à notre organisation. J'aimerais également remercier les membres du conseil d'administration et l'équipe de direction du Grand Théâtre, pour leur coopération soutenue.

Dans un contexte économique et technologique en mutation rapide, le Grand Théâtre garde son regard tourné vers l'avenir et demeure engagé dans le processus de renouvellement permanent qui lui a permis d'affronter vents et marées depuis près d'un demi-siècle. C'est ainsi qu'il entend poursuivre et développer sa mission de démocratisation des arts de la scène auprès de la population.

En plus de réévaluer ses pratiques et de les adapter au contexte du 21^e siècle, le Grand Théâtre vit présentement une période de transition fort prometteuse avec l'infusion de sang neuf au sein de l'équipe. La nomination de Monsieur Gaëtan Morency au poste de président-directeur général représente une formidable occasion de bénéficier de sa vision et de l'expertise exceptionnelle qu'il a développée

depuis plus de trente-cinq ans au sein d'industries culturelles nationales et internationales majeures, de l'Adisq au Cirque du Soleil et, plus récemment, à la présidence de ce modèle de développement culturel et social novateur qu'est la TOHU, dont il est également fondateur. Au nom de mes collègues du conseil, je tiens à le remercier pour l'engagement rassembleur qu'il manifeste depuis son entrée en fonction.

Je veux aussi féliciter l'Honorable Suzanne Gagné, JCS, à qui je succède à titre de président du conseil d'administration. Nommée juge de la Cour supérieure du Québec au cours de la saison 2014-2015, elle a su démontrer, tout au long de son mandat, un dévouement et une conviction indéfectibles. Je désire également remercier Monsieur Gilles Moisan qui a assuré la transition entre le départ de ma prédécesseure et mon entrée en fonction. Enfin, je tiens à souligner la venue de Monsieur Marc Girard à la direction de l'administration.

Dans le cadre de la prochaine saison, la démarche de renouvellement engagée par le Grand Théâtre sera menée dans des conditions particulièrement propices : en plus de bénéficier de l'apport de ses nouveaux membres, l'organisation continuera de s'appuyer sur l'expertise exceptionnelle développée depuis maintes années par la direction de la programmation, ainsi que par les services scéniques et les services de l'immeuble, des communications, de l'accueil et de la billetterie.

Il ne fait aucun doute que l'engagement de toutes les équipes du Grand Théâtre et la coopération dynamique entre le conseil d'administration et la direction constituent les meilleurs gages de succès pour notre grand projet des prochaines saisons : faire du Grand Théâtre de Québec une institution toujours plus inspirante, spectaculaire et fréquentée!

Le président du conseil d'administration,

LOUIS ROCHETTE, ADM.A.

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Président

Monsieur Louis Rochette ●

Nomination: 11 novembre 2015

Fin du mandat: 10 novembre 2020

M^e Louis Rochette est associé du cabinet Lavery Avocats. Admis au Barreau du Québec en 1984, il pratique principalement dans les secteurs du droit des affaires et des sciences de la vie. Il est membre de l'Ordre des administrateurs agréés du Québec et apparaît également dans les éditions 2015 et 2016 du répertoire *The Best Lawyers*. Impliqué dans le milieu de la culture à Québec depuis plus de 20 ans, il a été président du Festival d'été de Québec, de la Salle Albert-Rousseau et du Théâtre Petit-Champlain. Depuis 2008, il exerce également la fonction de Consul honoraire de Belgique à Québec et est co-président d'honneur du Défi têtes rasées Leucan pour la région de Québec depuis deux ans.

Président-directeur général

Monsieur Gaétan Morency

Nomination: 27 juillet 2015

Fin du mandat: 26 juillet 2020

Cadre supérieur au sein des industries et des milieux culturels à l'échelle internationale et engagé dans leur développement depuis près de 30 ans, Monsieur Gaétan Morency est un promoteur convaincu du positionnement des arts et de la culture au cœur du développement durable de nos communautés et un visionnaire à l'origine de plusieurs projets culturels audacieux qui font maintenant école dont notamment la TOHU, la Cité des Arts du Cirque de Montréal. Il a été, entre autres, directeur général de l'ADISQ (1987-1992) et vice-président au Cirque du Soleil (1992-2012). Il a siégé à de nombreux conseils d'administration dont celui de la SODEC (1995-2004), de la TOHU (2000-2015), de Culture Montréal (2002-2015) et de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (1999-2005).

Secrétaire

Monsieur François Taschereau ●

Nomination: 1^{er} novembre 2006

Fin du mandat: 13 juin 2016

Monsieur François Taschereau est un homme d'affaires et musicien. Il a créé et dirigé pendant 25 ans l'entreprise de logiciels Fortune 1000 qu'il a par la suite amenée en bourse sous le nom de Fortsum solutions d'affaires. Maintenant à la tête des Productions Tashiro, il produit des disques et spectacles et anime le studio de yoga Tashiro à Québec. Il a siégé pendant 20 ans au conseil d'administration de la

société 4d arts Lemieux Pilon. Il a aussi siégé aux conseils d'administration de la société de jeux vidéo Sarbakan, du Festival des musiques sacrées de Québec et du Carrefour international de théâtre de Québec.

Madame Louise Clément ●

Nomination: 13 juin 2012

Fin du mandat: 13 juin 2016

Madame Louise Clément œuvre dans les domaines de la gestion, de la planification stratégique, du marketing et des communications. Elle occupe actuellement le poste de directrice du développement stratégique chez Joli-Cœur Lacasse Avocats. Elle a été directrice générale de l'Association des médecins d'urgence du Québec, de la Chambre immobilière de Québec ainsi que de la Société des designers d'intérieur du Québec. Elle est notamment détentrice d'un Executive MBA de l'Université Paris-Dauphine et d'une maîtrise en administration des affaires de l'UQAM. Elle siège au conseil d'administration et au comité exécutif de la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Lévis. Elle a aussi siégé comme administratrice à l'Association des courtiers et agents immobiliers du Québec, au Fonds d'indemnisation du courtage immobilier ainsi qu'à l'Ordre des comptables généraux licenciés du Québec.

Monsieur Richard Legendre

Nomination: 3 juin 2015

Fin du mandat: 2 juin 2019

Monsieur Richard Legendre est technologue en génie électrique et administrateur de sociétés certifié. Il exerce en pratique privée à titre de consultant en veille technologique et concurrentielle au sein du Service d'information industrielle du Québec qu'il a fondé en 1993. Il est chargé de cours au programme collégial de Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiments au Campus Notre-Dame-de-Foy. Depuis 1984, il est membre de l'Ordre des technologues professionnels du Québec (OTPQ). Diplômé du Collège des administrateurs de sociétés, il siège au conseil d'administration de l'OTPQ depuis 1994, où il occupe le poste de vice-président aux affaires professionnelles depuis 2001. Il a siégé au CA de Recyc-Québec (2007-2013) où il a présidé le comité de gouvernance et d'éthique à la fin de son mandat.

● Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines

●● Comité de vérification

●●● Comité de la galerie d'art



Monsieur Gilles Moisan ●●

Nomination: 16 janvier 2007

Fin du mandat: 13 juin 2016

Monsieur Moisan, comptable professionnel agréé (FCPA, FCA), a obtenu plusieurs distinctions honorifiques. Il agit à titre de conseiller-consultant auprès de nombreux présidents d'entreprises de secteurs d'activités diversifiés (transport, santé, télécommunication, construction, informatique, vêtement, foresterie, aviation). Gilles Moisan a été membre du conseil d'administration de la Chambre de commerce de Québec-secteur culture jusqu'en juin 2011, président-directeur général de la Papeterie Saint-Gilles, société artisanale de fabrication de papier fait main jusqu'en 2012 et administrateur, président et directeur-général de l'Orchestre symphonique de Québec pendant de nombreuses années.

Madame Madeleine Nadeau ●●●

Nomination: 30 janvier 2002

Fin du mandat: 13 juin 2016

Madame Nadeau est titulaire d'une maîtrise en administration (MBA) et d'un baccalauréat en sciences physiques de l'Université Laval. De 1977 à 2007, elle a occupé, au Collège François-Xavier-Garneau, la fonction de directrice de la formation continue et du service aux entreprises. Madeleine Nadeau s'est impliquée activement dans le développement économique, culturel et social de la région de Québec. Depuis 2006, elle assume la présidence du conseil d'administration de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec. Auparavant, elle a été élue présidente du Conseil régional de concertation et de développement de la région de la Capitale-Nationale pour trois mandats successifs. De plus, elle a assumé pendant neuf ans la présidence du conseil du Fonds de Solidarité de la région de Québec, société de capital de risque. Madame Nadeau a siégé pendant plusieurs années au Conseil des partenaires du marché du travail d'Emploi-Québec et au Conseil supérieur de l'éducation.

Madame Carole Théberge ●● | ●●●

Nomination: 3 juin 2015

Fin du mandat: 2 juin 2019

Administratrice de sociétés certifiée, Carole Théberge a été députée de Lévis et ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine de 2003 à 2007. Très impliquée socialement pendant plus de 20 ans tant auprès d'organismes socio-économiques qu'auprès de ceux qui visent à promouvoir la région de Québec, elle a été, notamment, coprésidente de la Campagne Centraide Québec 2001, présidente du Conseil de Sports Internationaux de Québec, présidente de la 44^e présentation du Carnaval de Québec. Directrice de la commercialisation et des relations publiques à la Société du Théâtre Capitole de Québec, directrice conseil chez Optimum relations publiques, et vice-présidente administration et communications à la CSST, elle est récipiendaire du prix « Femmes de mérite » 2010 dans la catégorie « Services publics » pour l'ensemble de sa carrière.

- Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines
- Comité de vérification
- Comité de la galerie d'art

ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Société du Grand Théâtre de Québec est une société d'État relevant du ministère de la Culture et des Communications. Depuis 2007, la Société est assujettie à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de l'exercice 2014-2015, le conseil d'administration a siégé à treize (13) reprises. Le conseil s'assure de la bonne gestion et du développement de la mission de la Société du Grand Théâtre de Québec.

COMITÉ DE GOUVERNANCE, D'ÉTHIQUE ET DES RESSOURCES HUMAINES

Le comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines s'intéresse notamment aux questions relatives à l'éthique, à la gouvernance et à l'évaluation de la performance et de l'efficacité du conseil, de ses membres et de ses comités. De plus, il s'assure de la mise en place des politiques des ressources humaines, de l'élaboration d'un profil de compétences, des critères d'évaluation du président-directeur général, ainsi que de la mise en place d'un programme de planification de la relève des dirigeants. Au cours de l'exercice 2014-2015, le comité a tenu trois (3) rencontres portant essentiellement sur les sujets suivants :

- l'évaluation du président-directeur général;
- l'analyse des conditions de travail du personnel non syndiqué, professionnel et d'encadrement;

- le processus de sélection du nouveau président-directeur général;
- le processus de sélection du nouveau directeur de l'administration.

COMITÉ DE VÉRIFICATION

Le rôle du comité de vérification est de seconder le conseil d'administration en matière de reddition de comptes, de l'intégrité de l'information financière et des états financiers. De même, il s'assure de la mise en place de mécanismes de contrôle interne. Au cours de l'année, le comité a tenu trois (3) réunions qui ont porté principalement sur les sujets suivants :

- le rapport du Vérificateur général du Québec et les états financiers au 31 août 2014;
- le suivi des états financiers mensuels;
- l'analyse du budget 2014-2015 et sa mise à jour.

Le comité a eu l'occasion de rencontrer le Vérificateur général du Québec en l'absence des membres de la direction.

AUTRES COMITÉS

L'engagement des membres du conseil d'administration a été manifeste par leur participation à de nombreuses rencontres dans le cadre de l'embauche du président-directeur général et du directeur de l'administration.

	Conseil d'administration	Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines	Comité de vérification
RÉUNIONS	(13 réunions dont 7 séances régulières et 6 séances spéciales)	(3 réunions)	(3 réunions)
Administrateurs			
François Taschereau	12/13	3/3	–
Gaétan Morency*	1/1	–	–
Gilles Moisan	12/13	–	3/3
Madeleine Nadeau	9/13	–	–
Louise Clément	12/13	3/3	–
Carole Théberge*	4/4	–	–
Richard Legendre*	4/4	–	–
Membres sortants			
Suzanne Gagné	11/11	3/3	–
Alain Lemay	3/9	–	–
Marcel Dallaire	10/12	2/3	3/3
Johane Desjardins	6/9	–	3/3
Jean-François Fournier	11/13	–	3/3

* Mandat accordé en cours d'année.



RÉMUNÉRATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du conseil d'administration, à l'exception du président-directeur général, ne sont pas rémunérés. Ils ont droit au remboursement de leurs dépenses dans le cadre de leurs fonctions.

Le traitement, les allocations, les indemnités et les autres conditions d'emploi du président-directeur général sont établis par décret par le Conseil des ministres.

Rémunération et avantages des sept dirigeants les mieux rémunérés de la Société

	Rémunération totale ²
Président-directeur général – Marcel Dallaire ^{1,3} (départ le 24 juillet 2015)	160 497 \$
Président-directeur général – Gaéтан Morency ¹ (entrée en fonction le 27 juillet 2015)	14 980 \$
Directrice de l'administration – Nathalie Bélanger ⁴ (départ le 14 mai 2015)	93 127 \$
Directeur de la programmation – Michel Côté	104 607 \$
Chef des services scéniques – Michel Desbiens	91 257 \$
Chef du service de l'immeuble – Albani Boudreau	90 908 \$
Chef du service du marketing et des communications – Lucie Cloutier	81 292 \$

1 Le salaire annuel du président-directeur général est établi selon les règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'emploi supérieur à temps plein.

2 La rémunération totale inclut le salaire de base, les bonis versés et les autres avantages imposables. S'il y a lieu, elle inclut également le versement des maladies et des vacances. En 2014-2015, aucun boni au rendement n'a été versé.

3 En plus de la rémunération totale ci-haut, la Société a versé à Monsieur Marcel Dallaire, lors de son départ, une allocation de transition de 68 900 \$ tel que prévu aux conditions de travail des titulaires d'emploi supérieur.

4 Le 31 août 2015, la Société a procédé à l'embauche de Monsieur Marc Girard à titre de directeur de l'administration.

RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL



BILAN DES ACTIVITÉS

Alors que le Grand Théâtre de Québec concluait sa quarante-quatrième saison, j'ai eu le grand plaisir de me joindre à l'équipe de cette institution phare de l'activité culturelle de la capitale nationale et de sa région. J'y ai découvert une organisation composée d'hommes et de femmes engagés dans la poursuite d'une importante mission de développement et de démocratisation des arts de la scène, conformément à la volonté des fondateurs de ce prestigieux complexe culturel qui a vu le jour en 1971 dans la foulée de la création du ministère des Affaires culturelles et du centième anniversaire du Canada.

UNE INSTITUTION PORTEUSE D'UNE MISSION ESSENTIELLE

Au cours de la saison 2014-2015, le Grand Théâtre a continué de remplir avec succès son rôle de diffuseur, producteur et partenaire auprès de nombreux organismes à vocation artistique qui ont vu le jour à Québec depuis son inauguration en 1971. L'effet structurant de son apport à la vie culturelle a contribué, cette année encore, à la consolidation du milieu des arts de la scène et à la qualité de vie dans la capitale nationale. Ainsi, l'excellence du travail accompli par l'équipe et par les partenaires de l'institution a permis d'offrir 331 représentations devant 248 146 spectateurs.

Comme le laissait prévoir la tendance observée ces dernières années, le contexte dans lequel évoluent les arts de la scène est demeuré une source de défis auxquels l'institution a été confrontée au cours de la saison. Les difficultés rencontrées par l'industrie mondiale du spectacle, l'influence des nouvelles technologies sur l'accès aux arts et à la culture, les changements démographiques et les nouvelles habitudes de fréquentation des lieux de diffusion font partie d'une problématique complexe qui requiert, de la part des diffuseurs, un renouvellement des pratiques et des rôles remplis par ces organisations au sein de leurs communautés.

La démarche de réflexion amorcée par l'organisation du Grand Théâtre, les stratégies mises en œuvre par les différents services et la qualité de notre programmation diversifiée ont permis à l'équipe d'atteindre les objectifs fixés pour la quarante-quatrième saison. Une saison caractérisée par la stabilité de l'offre de spectacles, du nombre de représentations et de l'achalandage pour la plupart des créneaux, notamment l'opéra, les concerts symphoniques, la danse, les variétés, les ciné-conférences et les fonctions privées. L'humour, les spectacles de variétés et les productions destinées au jeune public ont pour leur part connu une hausse substantielle en terme de fréquentation du public.

UN CHEF DE FILE DES ARTS DE LA SCÈNE DANS L'EST DU QUÉBEC

En tant que complexe multidisciplinaire principal de la capitale et de sa région, le Grand Théâtre y joue un rôle unique dans le domaine des arts de la scène en assurant la programmation de la Salle Louis-Fréchette où, pendant la saison 2014-2015, 156 représentations ont attiré 193 600 personnes. Au cours de la même période, 51 179 spectateurs assistaient à 143 représentations offertes à la Salle Octave-Crémazie. Enfin, les 32 activités présentées dans le foyer de la Salle Louis-Fréchette ont réuni 3 367 spectateurs. Pour l'ensemble des salles, le taux d'assistance moyen s'est ainsi maintenu à près de 80%.

Les productions et coproductions de la Société ont totalisé 18% de la programmation totale. En complément de cette offre, les productions offertes par les producteurs externes ont représenté 30% des spectacles diffusés pendant la saison. Enfin, les programmations conçues par les organismes résidents ont compté pour 52% de l'offre globale.

UNE PROGRAMMATION EXCEPTIONNELLE

Fidèle à son mandat et à sa renommée, le Grand Théâtre s'est fait l'hôte, pendant la saison 2014-2015, d'une programmation qui a permis aux citoyens d'apprécier les arts de la scène dans toute leur foisonnante complémentarité. Les créateurs émergents et les artistes reconnus œuvrant à l'échelle internationale se sont succédés devant des publics tout aussi variés, venus tantôt goûter les joies de la découverte, tantôt le plaisir de retrouvailles avec des artistes qui, au fil des ans, ont eu sur eux un impact significatif.



De gauche à droite: **John Abercrombie • Akram Khan Company • Damien Robitaille • Alan Parsons • Arthur L'aventurier**

Connaissant un succès retentissant, les concerts populaires présentés par l'Orchestre symphonique de Québec dans le cadre de la série *Coups de foudre Hydro-Québec* se sont faits le reflet de la rencontre entre la tradition et les tendances musicales de l'heure. Représentant le mariage particulièrement réussi de la musique symphonique et de la musique populaire, les deux spectacles à guichets fermés mettant en vedette l'Orchestre et Louis-Jean Cormier ont donné naissance à de très grands moments d'émotion.

Toujours à la hauteur de la réputation acquise auprès des amateurs d'art lyrique, l'Opéra de Québec a présenté, au cours de la saison, une programmation qui a enchanté le public. Le Festival d'opéra de Québec, dont c'était la cinquième édition, a fait l'événement en offrant *L'Amour de loin*, de Kaija Saariaho, dans une mise en scène de Robert Lepage. S'appuyant sur la scénographie spectaculaire de Michael Curry, cette grande réussite artistique était une coproduction du Festival d'opéra de Québec et du Metropolitan Opera de New-York, en collaboration avec la compagnie québécoise Ex Machina.

Au Théâtre du Trident, la première saison signée par la directrice artistique Anne-Marie Olivier fut dense et chargée d'émotions. *Chante avec moi*, d'Olivier Choinière, qui réunissait cinquante comédiens sur scène, et *Dans la République du bonheur*, de Martin Crimp, mis en scène par Christian Lapointe, ont su surprendre le public par leur exubérance et leur mordant. De plus, Kevin McKoy s'est mérité le Prix du public pour sa touchante interprétation dans *Norge*, un monologue poignant et chaleureux sur la quête des origines, qu'il a lui-même écrit et mis en scène.

Pour sa cent vingt-quatrième saison, le Club musical de Québec a notamment offert au public du Grand Théâtre un récital du violoniste américain Joshua Bell accompagné du pianiste Sam Haywood. Joshua Bell, qu'on a pu entendre dans le film *Le Violon rouge*, du réalisateur québécois François Girard, a livré une prestation fulgurante et éblouissante à la hauteur de sa réputation de virtuose exceptionnel.

En danse, la saison a de nouveau démontré l'importance, pour le public de Québec, d'avoir accès à des œuvres significatives présentées dans un cadre scénique de haut niveau tel celui offert par le Grand Théâtre. La nouvelle directrice du Ballet BC, Emily Molnar, a présenté un programme composé de trois œuvres conçues par d'importants chorégraphes européens. Il en est résulté un spectacle magique qui a produit une forte impression sur les spectateurs, par son intensité et sa théâtralité très contemporaines. Après avoir séduit notre public avec *Sutra*, Sidi Larbi Cherkaoui était de retour en nos murs pour présenter *Milonga*, une nouvelle pièce mettant en scène des maîtres du tango argentin et des interprètes en danse contemporaine: une rencontre chorégraphique sensuelle et séduisante entre la tradition et l'expression artistique d'aujourd'hui. Le retour de Louise Lecavalier fut aussi l'occasion d'un rendez-vous mémorable. Avec *So Blue*, l'ancienne icône de La La La Human Steps a livré une chorégraphie radicale, brute et troublante où se révélaient sa maîtrise exceptionnelle et sa capacité bouleversante à naviguer entre les contrastes.

En humour, le spectacle *Pour une raison x ou y*, de Boucar Diouf, a rassemblé un public nombreux, âgé de quinze à soixante-dix-huit ans, qui a vécu un réjouissant voyage au cœur de la vie et de la reproduction humaine, en compagnie d'un des plus talentueux humoristes québécois, également docteur en biologie. Un spectacle à la fois hilarant et stimulant pour les neurones!

Parmi les autres faits saillants de la saison, la première visite à Québec de KODO, troupe de percussion japonaise mythique, a comblé les attentes élevées nourries depuis longtemps par les Québécois. Avec *Mystery* sa nouvelle création, la troupe de quinze percussionnistes-danseurs-comédiens exploite toute la richesse expressive du tambour traditionnel et livre un rituel envoutant inspiré du patrimoine japonais.

En musique, les rendez-vous furent nombreux et réussis. Grand Corps Malade a démontré à tous et à toutes qu'il est un artiste entier et généreux, avec la présentation d'un spectacle fabuleux où la langue claque avec justesse et intensité sur des rythmes contagieux. Piers Faccini est lui aussi venu présenter les pièces de son nouvel album, composé d'histoires d'amour qui donnent naissance à des climats magiques où notre mémoire affective est sans cesse en éveil.



De gauche à droite : Ballet BC • Qw4rtz • André Laplante et l'OSQ • François Bellefeuille

Chloé Sainte-Marie, fidèle à elle-même, a livré un spectacle d'une beauté saisissante, imprégné du parcours intérieur et de la quête de lumière vécus depuis la perte de son amoureux, le regretté Gilles Carle. Au fil de la saison, les Keith Kouna, Vincent Vallières, Betty Bonifassi, Yves Duteil, Kim Churchill et tant d'autres ont fait vivre au public du Grand Théâtre des soirées inoubliables, ainsi que l'ont fait les artistes talentueux qui participaient à *Ne me quitte pas : un hommage à Jacques Brel*, véritable joyau mis en scène par Luc de Larochellière.

UN MÉDIATEUR CULTUREL RASSEMBLEUR

Toujours fidèle à sa mission d'ouverture, d'accessibilité et de démocratisation des arts de la scène, le Grand Théâtre a maintenu ses liens avec ses partenaires afin de poursuivre ses objectifs de développement de public. Travaillant conjointement, nous avons multiplié les actions visant la sensibilisation des citoyens aux arts de la scène.

Le partenariat développé avec l'Orchestre symphonique a permis à des groupes d'enfants de milieux populaires et à des groupes de milieux scolaires d'avoir accès aux Matinées de l'Orchestre. La série des Croissants-Musique, qui ne cesse de gagner en popularité, nous a donné l'occasion d'inviter de grands artistes internationaux dans le cadre de rencontres intimes exceptionnelles. À cette inestimable série de démocratisation de la musique, ajoutons les Midis Musique, présentés en collaboration avec le Conservatoire de musique de Québec dans le foyer de la Salle Louis-Frédette, de même que les causeries d'avant-spectacle, durant lesquelles des artistes inspirés ont partagé leur vision et leur démarche créative avec les spectateurs.

De plus, pour la première fois de l'histoire du Grand Théâtre, les Journées de la culture réunissaient tous les organismes résidents. Plusieurs activités participatives à caractère ludique ont connu un franc succès, notamment le pique-nique musical du Conservatoire de musique et le Zoo musical de l'Orchestre symphonique, où les enfants pouvaient essayer plusieurs instruments.

Par ailleurs, grâce aux partenariats développés avec d'autres institutions à vocation culturelle telles que le Musée national des beaux-arts du Québec et le Musée de la civilisation, notre service des communications a continué d'accroître la visibilité du Grand Théâtre dans la communauté.

UNE CAPITALE, UNE MÉTROPOLÉ : COOPÉRATION PRODUCTIVE ENTRE DEUX GRANDES INSTITUTIONS D'ÉTAT

Le Grand Théâtre et la Place des Arts collaborent depuis de nombreuses années afin de proposer à leurs publics respectifs des œuvres provenant de divers horizons et représentant ce que les arts vivants produisent de mieux. La collaboration entre nos services des communications favorise également le partage d'idées et la mise en commun de ressources, dans l'optique de générer une visibilité accrue. S'inscrivant dans la continuité de ces actions, le partenariat entre les deux organisations a permis, au cours de la saison 2014-2015, de cibler les dossiers administratifs qui seront développés en collaboration afin de générer des économies d'échelle dont bénéficieront les deux institutions.

DES INFRASTRUCTURES À PROTÉGER

Après plus de quarante-cinq ans à affronter les intempéries propres à notre climat, les façades du Grand Théâtre requièrent d'importants travaux visant à doter l'édifice d'une enveloppe durable qui protégera non seulement l'intégrité structurelle de l'édifice mais également la célèbre murale réalisée par Jordi Bonet et son équipe sur la face intérieure des murs. Au cours de la saison, l'équipe du Service de l'immeuble a procédé aux travaux préliminaires qui ont conduit aux appels d'offres pour la conception et la réalisation de ce projet de réfection majeur.

Des travaux de maintien d'actifs ont aussi été réalisés dans différentes parties de l'édifice. S'inscrivant dans une perspective de développement durable, la poursuite de l'application du programme d'économie d'énergie a également été à l'agenda pendant la saison 2014-2015.

CHANGEMENTS DE GARDE

Je désire souligner la nomination à la magistrature, en juin 2015, de Madame Suzanne Gagné et la remercier pour ses cinq années d'engagement soutenu auprès de ses collègues administrateurs et dans plusieurs comités, à titre de présidente du conseil d'administration. Je remercie également Monsieur Gilles Moisan qui a assuré la transition de juillet à novembre 2015, soit jusqu'à l'entrée en fonction de notre nouveau président, Monsieur Louis Rochette, un ardent défenseur de la culture qui a présidé avec succès à la destinée de nombreuses organisations artistiques de premier plan.



Renaud Philippe



Jean-François Gravel



Dominic Robit



Chris van der Burgh



De gauche à droite: **Le Trident** • **Chloé Sainte-Marie** • **City and Colour** • **Carrefour international de théâtre**

La dernière saison a aussi vu le départ de mon prédécesseur, Monsieur Marcel Dallaire qui, de 2010 à 2015, en ses qualités de président-directeur général, a fait profiter le Grand Théâtre de toute son expertise. De concert avec le Service de l'immeuble, Monsieur Dallaire a notamment piloté le dossier relatif à la réfection de l'enveloppe extérieure du Grand Théâtre; on lui doit aussi la mise en lumière du bâtiment et la mise en valeur de la murale de Jordi Bonet. Je le salue et le remercie du travail accompli au cours de son mandat.

UN TRAVAIL D'ÉQUIPE

Assurer la pérennité et le développement d'une institution d'État est une mission noble et stimulante qui incombe à chaque membre de l'organisation. Le talent, le savoir et l'expertise de l'équipe du Grand Théâtre représentent une richesse inestimable pour la société québécoise et pour notre société d'État. Je suis très heureux de pouvoir compter sur la collaboration de ces hommes et de ces femmes qui regardent l'avenir du Grand Théâtre avec un enthousiasme contagieux. Je tiens à leur adresser mes remerciements pour le travail accompli jusqu'ici et pour l'accueil que j'ai reçu.

Je souhaite également remercier le conseil d'administration et son président, Monsieur Louis Rochette, dont l'expertise et la volonté de travailler en collaboration étroite avec la direction constituent une promesse de réussite pour nos projets futurs.

De plus, je tiens à adresser mes remerciements ainsi que ceux de toute l'équipe à Madame Hélène David, ministre de la Culture et des Communications, dont l'engagement et le travail de longue date en faveur de l'épanouissement culturel et social de la société québécoise représentent un atout majeur pour notre avenir collectif.

En terminant, j'aimerais adresser mes salutations et mes remerciements chaleureux aux artistes et au citoyens qui nous visitent tout au long de l'année et qui donnent naissance à des rencontres riches et fertiles. C'est grâce à vous que ce grand carrefour des arts qu'est le Grand Théâtre de Québec prend tout son sens!

GAÉTAN MORENCY

PRÉSENTATION



MISSION

Depuis près de 45 ans, à titre de diffuseur majeur des arts de la scène, le Grand Théâtre de Québec favorise l'épanouissement culturel des citoyens de la région de la Capitale-Nationale et de l'est du Québec. En vertu de la *Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec* adoptée en 1982 et modifiée en 2007, son rôle consiste à alimenter la vie culturelle québécoise d'activités artistiques de qualité en offrant au public, à la fois vaste et diversifié, des spectacles provenant de la scène internationale, nationale ou locale.

Comme société d'État, le Grand Théâtre doit s'acquitter d'une double mission : d'une part, promouvoir et rendre accessibles au plus grand nombre de personnes le plus large éventail des arts de la scène dans la grande région de Québec ; d'autre part, procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs de la région.

UN LIEU DE DIFFUSION UNIQUE

Le Grand Théâtre abrite deux salles de spectacles hautement polyvalentes : Louis-Fréchette qui peut accueillir 1 885 spectateurs et Octave-Crémazie, 510. On y retrouve également le Conservatoire de musique de Québec et deux salles de répétition. Une galerie d'art offre à des artistes de la grande région de Québec la possibilité de faire connaître leurs œuvres auprès de la clientèle du Grand Théâtre.

Le Grand Théâtre est également le foyer de quatre institutions culturelles parmi les plus importantes de notre région, tant par leur renommée respective que par leur influence dans le milieu : le Club musical de Québec, l'Opéra de Québec, l'Orchestre symphonique de Québec et le Théâtre du Trident.

REVUE DES ACTIVITÉS



SYNTHÈSE DE LA PROGRAMMATION 2014-2015

Salle Louis-Fréchette	NOMBRE DE SPECTACLES	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS	POURCENTAGE D'ASSISTANCE	PRODUCTIONS PRÉSENTATIONS COPRÉSENTATIONS
Opéra	4	13	17 642	77%	0
Concerts symphoniques	19	28	34 121	78%	0
Récitals classiques	3	3	3 371	78%	0
Danse	6	6	4 893	61%	4
Variétés	19	22	28 418	75%	6
Ciné-conférences	8	28	33 196	64%	0
Humour	12	22	37 706	96%	1
Exercices pédagogiques	7	7	1 025	100%	0
Fonctions privées	11	11	15 074	98%	0
Théâtre	1	1	727	61%	0
Porte ouverte	1	1	600	100%	1
Jeune public	9	14	16 827	94%	0
	100	156	193 600	79%	12

Salle Octave-Crémazie

Théâtre	8	106	38 169	73%	0
Variétés	19	23	7 755	67%	18
Fonctions privées	3	3	1 505	100%	0
Opéra	1	2	1 015	100%	0
Humour	1	1	507	100%	0
Cinéma	1	1	150	31%	0
Jeune public	1	1	434	86%	1
Danse	2	6	1 644	61%	6
	36	143	51 179	73%	25

FRÉQUENTATION PAR SALLE

	ASSISTANCE TOTALE	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	POURCENTAGE D'ASSISTANCE	PRODUCTIONS PRÉSENTATIONS COPRÉSENTATIONS
Louis-Fréchette	193 600	156	79%	12
Octave-Crémazie	51 179	143	73%	25
SOUS-TOTAL	244 779	299	-	37
Foyer de la salle Louis-Fréchette	3 367	32	100%	23
TOTAL	248 146	331	78%	60

NOMBRE DE JOURS D'UTILISATION PAR SALLE

	LOUIS-FRÉCHETTE	OCTAVE-CRÉMAZIE	FOYERS
Représentations	156	143	32
Montage, démontage et répétitions	63	49	-
TOTAL	219	192	32

SPECTACLES ET ACTIVITÉS



La diversité des spectacles présentés au cours de la saison 2014-2015 sur les scènes du Grand Théâtre a donné lieu à des rencontres mémorables entre le public et des artistes de tous horizons. Comme en témoigne la revue de nos activités, l'accès des citoyens à un large spectre des arts de la scène a encore une fois été au cœur de nos préoccupations, conformément à la mission qui nous est confiée.

Chanson et variétés

Fer de lance de notre programmation maison, l'univers de la chanson et des variétés a attiré un public nombreux qui a pu découvrir ou redécouvrir maints artistes et formations de renom œuvrant dans des genres distincts. Les générations montantes ont aussi eu de nombreuses occasions d'apprécier les artistes émergents de la francophonie qui partagent leurs préoccupations et leurs aspirations.

Salle Louis-Frédérique

Grand Corps Malade
Les Morissette
Yves Duteil
Sarah McLachlan
Luc Langevin
Steve Hackett
The Tommy Dorsey Orchestra
Sugar Sammy
City and Colour – Solo
Éric Lapointe
Fred Pellerin
Nicolas Noël
Arthur L'aventurier en Afrique
Hommage à Vienne
Shen Yun Performing Arts
François Bellefeuille
Ne me quitte pas: un hommage à Brel
Let it be
François Morency
Légendes d'un peuple
Kodo
Alan Parsons Live Project
Brit Floyd
Boucar Diouf
Premier Ciel présente Harmonium
John Mellencamp
Le Mouvement Vivaldi
Galas ComediHa! Fest-Québec
Gad Elmaleh

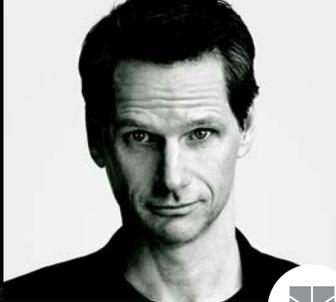
Salle Octave-Crémazie

Fabiola – *Piaf & Brel*
Brigitte Boisjoli
Michel Russell
Richard Galliano Quintette
John Abercrombie et Guillaume Bouchard
Kim Churchill
Valérie Blais
Vincent Vallières
Michel Rivard
Ensemble Gospel de Québec
Guy Bélanger
QW4RTZ
Les Petites Tounes
Piers Faccini
Chloé Sainte-Marie
Keith Kouna
Betty Bonifassi
Damien Robitaille
Mara Tremblay
Émile Proulx-Cloutier
Tocadéo
Ciné-rencontre – *Un film de chasse de filles*

Danse

Depuis plusieurs décennies, le Grand Théâtre est reconnu comme un foyer de la danse. Au cours de la saison 2014-2015, un public nombreux et exigeant a pu y découvrir des productions audacieuses qui ont su combler ses attentes. Représentatives des mouvances actuelles les plus marquantes, les compagnies invitées à se produire sur nos scènes ont présenté un riche panorama des tendances internationales qui contribuent à définir la danse contemporaine.

Akram Khan Company – *iTMOi*
Frédéric Gravel – *Usually Beauty Fails*
Ballet BC – *A.U.R.A., Petite Cérémonie, Walking Mad*
Sadler's Wells – *milonga*
Louise Lecavalier / *Fou glorieux – So Blue*
GROUPE RUBBERBANDance – *Quotient empirique*
Vitrines de danse / Bourse Rideau
Concours international Petipa



De gauche à droite: **Fabien Gabel et l'OSQ** • **François Morency** • **Betty Bonifassi** • **Chœur de l'OSQ**

Musique symphonique

Toujours cher au cœur des Québécois, l'Orchestre symphonique de Québec a poursuivi sa mission qui, depuis plus de cent ans, permet de faire connaître à un public de mélomanes des œuvres majeures du répertoire symphonique ainsi que les créations de compositeurs québécois, canadiens ou étrangers, portées par des solistes et un ensemble exceptionnels.

L'Orchestre symphonique de Québec

Hommage au Royal 22^e Régiment avec Fabien Gabel et Shai Wosner

Midori: grande première à l'OSQ avec Jean-François Rivest et Midori

Zoo musical

Les Romantiques avec Joshua Weilerstein et Alexej Gorlatch

Emilie-Claire Barlow, le rendez-vous jazz de l'OSQ avec Stéphane Laforest et Emilie-Claire Barlow

Vikings en symphonie avec Andrei Feher, Enrico O. Dastous et Pier-Luc Lasalle

Les coups de cœur de Fabien Gabel avec Fabien Gabel et Jennifer Forand

Une soirée à l'opéra avec Marie-Nicole Lemieux et Fabien Gabel et Marie-Nicole Lemieux

Beethoven et Mendelssohn avec Hugh Wolff et Inon Barnatan

Louis-Jean Cormier, des fleurs dans les canons avec Stéphane Laforest et Louis-Jean Cormier

La Bottine Souriante fête le Carnaval avec Stéphane Laforest et La Bottine Souriante

Gabel dirige Tchaïkovski avec Fabien Gabel et Johannes Moser

La Grande de Schubert avec Enrique Mozzala et Romain Descharmes

Deux géants: deux chefs-d'œuvre avec Fabien Gabel et la participation d'élèves du Conservatoire de musique de Québec et de la Faculté de musique de l'Université Laval

Hockey, musique et humour avec Andrei Feher, Christopher Hall, Roch Carrier et Abigail Richardson

Musique et peinture, du Québec à la Russie avec Fabien Gabel

Charlebois symphonique! avec Stéphane Laforest et Robert Charlebois

Alondra de la Parra à l'OSQ avec Alondra de la Parra et Éric Le Sage

Labadie à l'OSQ avec Bernard Labadie, Florie Valiquette, Julie Boulianne, Benjamin Butterfeild, Tyler Duncan, David Rompré et le Chœur de l'OSQ

Gabel et la Cinquième de Beethoven avec Fabien Gabel et André Laplante

Récitals et concerts

Pour sa 124^e saison, le Club musical de Québec a une fois de plus fait honneur à sa réputation d'excellence en proposant une programmation qui a conquis quelques milliers de mélomanes.

Le Club musical de Québec

Joseph Calleja, ténor
Valentina Lisitsa, pianiste
Joshua Bell, violoniste

Opéra

Pour sa cinquième édition, le Festival d'opéra de Québec a fait l'événement en offrant au public de Québec *L'Amour de loin*, dirigé par Ernest Martinez-Izquierdo, dans une mise en scène de Robert Lepage. L'Opéra de Québec a une fois de plus déployé une programmation régulière qui a su enchanter les amateurs d'art lyrique.

L'Opéra de Québec

La Veuve joyeuse
Le Gala de l'Opéra de Québec
Tosca

Festival d'opéra de Québec

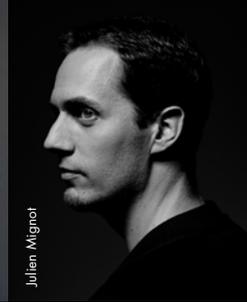
Diva By Night – Natalie Choquette
L'Amour de loin

Ciné-conférences

Les Québécois ont parcouru la planète sans même devoir quitter leur port d'attache, grâce aux ciné-conférences présentées par Les Grands Explorateurs. D'un continent à l'autre, ces incursions dans des cultures fascinantes et des environnements à couper le souffle ont dépaysé plusieurs dizaines de milliers de spectateurs ravis.

Les Grands Explorateurs

Suisse
Portugal
Voilier Balthazar
Nouvelle-Calédonie
Voyager avec mes neuf enfants
Maroc
Viêt-Nam
Australie



De gauche à droite : **Kim Churchill** • **Sarah McLachlan** • **L'Ensemble Gospel de Québec** • **Gad Elmaleh** • **Grand Corps Malade**



Théâtre

Le Théâtre du Trident continue de s'ouvrir au répertoire théâtral mondial et aux œuvres récentes signées par des dramaturges d'ici et d'ailleurs dont l'écriture témoigne des préoccupations les plus actuelles. Porteur d'une mémoire théâtrale en développement constant, le Théâtre du Trident a réaffirmé son attachement à une dramaturgie forte qui trouve un écho puissant dans le cœur du public québécois.

Le Théâtre du Trident

Chante avec moi d'Olivier Choinière
Vania d'Anton Tchekhov
Dans la République du bonheur de Martin Crimp
Norge de Kevin McCoy
Macbeth de William Shakespeare
Les Mécènes sur les planches – Briller

Carrefour international de théâtre

Hiéroglyphes
Tauberbach – Alain Platel et les ballets C de la B

Animation

Croissants-Musique

Poursuivant une tradition d'initiation musicale remontant aux origines du Grand Théâtre, la Société a présenté, les dimanches en matinée et en entrée libre, la très populaire série des Croissants-Musique, destinée à permettre à tous les Québécois de découvrir, dans des répertoires très variés, une pléiade d'artistes d'ici et d'ailleurs.

Joss Tellier Trio
LG Breton
Bomata
Nordri Quartet
Martin Lizotte
Gabrielle Papillon

Midis Musique

Toujours animée par la volonté de favoriser l'accès des citoyens aux arts de la scène, la Société du Grand Théâtre a de nouveau collaboré avec le Conservatoire de musique, dont les étudiants ont été invités à se produire devant public, à la faveur de rencontres qui ont permis aux uns d'appivoiser la scène et, aux autres, de découvrir la relève de demain.

Véronique Noreau, saxophone et
Jean-Philippe Mc Clish, chant
Laurie Bussièrès-Cloutier, flûte et
Bruce Gaulin-Boilard, piano
Bobby Lajoie, contrebasse, Sophie Doyon, piano
et Benjamin Lebel, trompette
Laura Trottier, piano et Christophe Magnan-Bossé, piano
Marie Robitaille, piano et Ariane Filion-Thériault, piano
Jean-Philippe Mc Clish, chant et Jean-Michel Dubé, piano
Alejandro Calzadilla, violoncelle
et Sangpill Yoon, hautbois
Romain Rocher, violon et Vincent MacKay, piano
Dominic Veilleux, chant et Benjamin Lebel, trompette
Philippe Moreau, guitare et Marie Bégin, violon
Pascale Bourdages-Godbout, chant
et Manuel Provençal, chant
Marie Bégin, violon et Charlotte Paradis, alto
Musique de chambre

Journée de la culture

Pour une dix-huitième année consécutive, le Grand Théâtre a ouvert ses portes au public dans le cadre des Journées de la culture. Animés par un profond désir de percer les mystères des coulisses, les Québécois ont participé en grand nombre à cet événement offert en étroite collaboration avec nos organismes résidents.



De gauche à droite: **Éric Lapointe • Émile Proulx-Cloutier • Mara Tremblay • Michel Russell • Louise Lecavalier / Fou glorieux • John Mellencamp**

Arts visuels

Jouissant d'une popularité et d'une longévité enviabiles dans le monde des arts visuels, la Galerie d'art du Grand Théâtre contribue à enrichir l'expérience des spectateurs en leur proposant de découvrir le travail de nombreux artistes de la région de Québec.

Bertrand Tremblay, huile sur toile
 Jean-Claude Légaré, huile sur panneau
 Marius Dubois, huile sur toile, pastelles sur papier, fusain
 Claude La Rivière, photographie combinée à l'art numérique
 Harold Germain, huile sur toile
 André Pelletier, œuvres numériques
 Natasha Turovsky, huile sur toile
 Kathie Robitaille, technique mixte

Fonctions privées

Enfin, comme à chaque année, des organisations œuvrant dans divers secteurs d'activités ont choisi nos salles afin d'y présenter des événements privés faisant appel aux arts de la scène. Fidèle à sa réputation, l'équipe du Grand Théâtre mettait son expertise au service des clients afin de les guider dans leur démarche et les accueillir dans des conditions optimales.

Ville de Québec, arrondissement de Beauport
 avec la revue musicale *Québec, je me souviens*
 Ville de Québec, arrondissement de La Cité-Limoilou
 avec Dominic et Martin
 Ville de Québec, arrondissement Haute-Saint-Charles
 avec André Sauvé et Marie-Josée De Varenne
 CARRA
 Fondation Laurent Breton
 Caisse Desjardins du Centre-Ville de Québec,
 centre Québec-Est
 Académie Ste-Marie – Commission scolaire des
 Premières-Seigneuries
 Gala des Ursulines – Fondation de l'École des Ursulines
 de Québec
 Fondation Cité Joie
 Portage
 Desjardins Assurances
 Cérémonie de l'engagement de l'ingénieur
 Cégep F.-X. Garneau
 Lancement de saison – Le Théâtre du Trident
 Lancement du Festival d'Opéra de Québec
 Remise des prix du Conservatoire

RESSOURCES HUMAINES



EFFECTIF ET PERSONNEL RÉGULIER

L'effectif régulier de la Société compte 31 postes au 31 août 2015. La Société embauche aussi, sur une base occasionnelle, plus de 200 employés, principalement des préposé(e)s à l'accueil, des techniciens de scène et des préposés aux ventes.

EFFECTIF RÉGULIER

CENTRE DE RESPONSABILITÉ	EFFECTIF
Direction générale	
Direction générale	2
Sous-total	2
Services à la clientèle	
Marketing et communications	3
Accueil	1
Billetterie	6
Sous-total	10
Direction de la programmation	
Programmation	1
Services scéniques	10
Sous-total	11
Direction de l'administration	
Administration	3
Immeuble	5
Sous-total	8
Total	31

PERSONNEL RÉGULIER AU 31 AOÛT 2015

DIRECTION GÉNÉRALE

Gaétan Morency*
Président-directeur général

Nathalie Boulay
Adjointe exécutive

Pierre Forgues Jr.
Chef sonorisateur
Salle Louis-Fréchette

Nyco Desmeules
Chef éclairagiste
Salle Louis-Fréchette

SERVICES À LA CLIENTÈLE

MARKETING ET COMMUNICATIONS

Lucie Cloutier*
Chef de service

Caroline Fortin
Technicienne en information

Vanessa Ricard
Secrétaire

Serge Gingras
Chef projectionniste
Salle Louis-Fréchette

Jean Bussières
Chef machiniste
Salle Octave-Crémazie

Robert Caux
Chef sonorisateur
Salle Octave-Crémazie

ACCUEIL

Geneviève Bergeron*
Chef de service

Denis Guérette
Chef éclairagiste
Salle Octave-Crémazie

BILLETTERIE

Jean Lemieux*
Chef de service

Michèle Bilodeau
Adjointe

Élise Lapointe
Technicienne en administration

Marie-Claude Lapointe
Préposée aux ventes

Suzanne Huot
Préposée aux ventes

Manon Desrochers
Préposée aux ventes

Pierric Ciguineau
Chef polyvalent

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION

Marc Girard*, CPA, CMA
Directeur de l'administration

Hélène Lévesque
Technicienne en administration

Chantal Audet
Secrétaire

IMMEUBLE

Albani Boudreau*
Chef de service

Steeve Dombrowski
Électricien principal

Danny Labrie
Ouvrier certifié en entretien

Alexandre Picard
Électricien

Jacques Perron
Journalier

DIRECTION DE LA PROGRAMMATION

Michel Côté*
Directeur de la programmation

SERVICES SCÉNIQUES

Michel Desbiens*
Chef de service

Steve Simard
Technicien aux services scéniques

Jean Pelletier
Chef machiniste
Salle Louis-Fréchette

* Membre du comité de gestion

RESSOURCES FINANCIÈRES



RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Société du Grand Théâtre de Québec ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les Normes comptables canadiennes du secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Société reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et l'auditeur indépendant, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Société du Grand Théâtre de Québec, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

Le président-directeur général,

GAÉTAN MORENCY

Le directeur de l'administration,

MARC GIRARD, CPA, CMA

Québec, le 8 décembre 2015



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

RAPPORT SUR LES ÉTATS FINANCIERS

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société du Grand Théâtre de Québec, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 août 2015 ainsi que les états des résultats, de l'excédent cumulé, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

La Société du Grand Théâtre de Québec n'a pas comptabilisé aux 31 août 2015 et 2014 à l'état de la situation financière, des subventions à recevoir du gouvernement du Québec concernant des immobilisations financées ou devant être financées par emprunts pour lesquelles des travaux ont été réalisés. Cette situation constitue une dérogation à la norme comptable sur les paiements de transfert (Normes comptables canadiennes pour le secteur public) qui prévoit la comptabilisation des subventions lorsqu'elles sont autorisées par le gouvernement à la suite de l'exercice de son pouvoir habilitant et que la Société a satisfait aux critères d'admissibilité. Cette dérogation m'a aussi conduit à exprimer une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice précédent. Par ailleurs, l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ,



chapitre S-37.01) énonce que la seule partie d'une subvention qui doit être comptabilisée est celle qui est exigible dans l'exercice de la Société du Grand Théâtre de Québec et autorisée par le Parlement dans l'année financière du gouvernement. Étant donné la non-inscription de ces subventions à recevoir du gouvernement du Québec, comme le prescrit la loi, les ajustements suivants sont nécessaires afin que les états financiers de la Société du Grand Théâtre de Québec respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public :

	Augmentation (Diminution) en milliers de dollars	
	2015	2014
État de la situation financière		
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	19 455	20 202
Subventions reportées du gouvernement du Québec	16 913	16 581
Dettes nettes	(2 542)	(3 621)
Excédent cumulé	2 542	3 621
État des résultats		
Subventions du gouvernement du Québec – immobilisations	(2 969)	(2 567)
Virements des subventions reportées du gouvernement du Québec	1 890	1 704
Excédent annuel	(1 079)	(863)

Opinion avec réserve

À mon avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société du Grand Théâtre de Québec au 31 août 2015, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

RAPPORT RELATIF À D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, les états financiers présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société du Grand Théâtre de Québec au 31 août 2015 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice clos à cette date selon les conventions comptables qui sont énoncées dans la note 2 des états financiers et complétées, notamment, par l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01).

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces conventions ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

La vérificatrice générale du Québec,

Guyaine Leclerc FCPA Auditrice, FCA

GUYLAINE LECLERC, FCPA AUDITRICE, FCA

Québec, le 8 décembre 2015

ÉTATS FINANCIERS

RÉSULTATS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2015
(en milliers de dollars)



	2015 Budget	2015 Réel	2014 Réel
REVENUS			
Subventions du gouvernement du Québec – fonctionnement (note 4)	2 617	2 617	2 755
Subventions du gouvernement du Québec – immobilisations	3 312	3 511	3 130
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec	1 325	1 325	1 325
Billetterie	1 228	1 265	1 530
Services scéniques	1 123	1 154	1 119
Présentation de spectacles (note 5)	1 000	660	1 280
Location de salles	1 030	992	965
Stationnements	231	247	232
Commandite	130	40	96
Services à la clientèle	113	94	103
Intérêts	30	30	33
Autres	35	43	36
	12 174	11 978	12 604
CHARGES			
Salaires et avantages sociaux	3 575	3 499	3 692
Frais généraux – bâtisse	1 884	1 944	1 900
Frais artistiques	683	403	793
Frais financiers (note 6)	650	542	565
Entretien et réparations de la bâtisse	470	549	477
Frais de vente de la billetterie	295	327	573
Publicité	230	257	277
Gardiennage	235	252	281
Achats, entretien et réparations d'équipements	190	144	145
Transport et communications	66	64	56
Fournitures	52	28	44
Honoraires professionnels	29	36	7
Location d'équipements	16	12	16
Stationnements	35	34	33
Amortissement des immobilisations corporelles	2 900	3 101	2 995
	11 310	11 192	11 854
EXCÉDENT ANNUEL	864	786	750

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTATS FINANCIERS

EXCÉDENT CUMULÉ

AU 31 AOÛT 2015

(en milliers de dollars)



	2015	2014
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT	1 612	862
Excédent annuel	786	750
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	2 398	1 612

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTATS FINANCIERS

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 AOÛT 2015
(en milliers de dollars)



	2015	2014
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse	866	734
Dépôts à terme (note 7)	1 009	1 506
Débiteurs	530	469
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (note 8)	164	170
	2 569	2 879
PASSIFS		
Emprunts bancaires (note 9)	2 918	5 054
Dépôts – vente de billets	2 436	1 830
Charges à payer et frais courus (note 10)	1 288	884
Intérêts courus	148	137
Subventions reportées du gouvernement du Québec	6 628	7 953
Dette à long terme (note 11)	15 482	15 198
	28 900	31 056
DETTE NETTE	(26 331)	(28 177)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Charges payées d'avance	485	549
Fournitures	83	85
Immobilisations corporelles (note 12)	28 161	29 155
	28 729	29 789
EXCÉDENT CUMULÉ (note 13)	2 398	1 612

Obligations contractuelles (note 14)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

LOUIS ROCHETTE, ADM.A.

GILLES MOISAN, FCPA, FCA

ÉTATS FINANCIERS

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2015
(en milliers de dollars)



	2015 Budget	2015 Réel	2014 Réel
EXCÉDENT ANNUEL	864	786	750
Variation due aux immobilisations corporelles			
Acquisitions	(2 992)	(2 107)	(2 615)
Amortissement	2 900	3 101	2 995
	772	1 780	1 130
Variation des charges payées d'avance	-	64	(15)
Variation des fournitures	-	2	2
	-	66	(13)
Diminution de la dette nette	772	1 846	1 117
DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(28 177)	(28 177)	(29 294)
DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE	(27 405)	(26 331)	(28 177)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTATS FINANCIERS

FLUX DE TRÉSORERIE

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2015
(en milliers de dollars)



	2015	2014
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent annuel	786	750
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	3 101	2 995
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec	(1 325)	(1 326)
Variation des actifs et des passifs liés au fonctionnement (note 15)	660	(709)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	3 222	1 710
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	(504)	(255)
Produits de cession de placements	500	350
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(4)	95
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(1 735)	(2 788)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(1 735)	(2 788)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation des emprunts bancaires	708	2 765
Remboursement des emprunts bancaires	(2 844)	(1 501)
Augmentation de la dette à long terme	3 273	1 852
Remboursement de la dette à long terme	(2 989)	(2 585)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(1 852)	531
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(369)	(452)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	1 235	1 687
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE (note 15)	866	1 235

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



1. CONSTITUTION ET FONCTIONS

La Société du Grand Théâtre de Québec (la Société), personne morale au sens du Code civil, instituée en vertu de la *Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec* (RLRQ, chapitre S-14.01), a pour objet d'exploiter une entreprise de diffusion des arts de la scène et d'administrer le Grand Théâtre de Québec ou tout autre établissement dont le gouvernement lui confie la gestion.

Ces activités ont particulièrement pour but de procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs, de favoriser l'accessibilité aux diverses formes d'art de la scène et de promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec.

En vertu de l'article 32 de sa loi constitutive, la Société finance ses activités par les sommes qu'elle reçoit et les crédits accordés annuellement à cette fin par le Parlement. Le surplus, s'il en est, est conservé par la Société à moins que le gouvernement n'en décide autrement.

En vertu de l'article 984 de la *Loi sur les impôts du Québec* (RLRQ, C.I-3) et de l'article 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada* (L.R.C. (1985), ch. 1 (5^e suppl.)), la Société n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Aux fins de la préparation de ses états financiers, la Société utilise prioritairement le Manuel de CPA Canada pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers de la Société par la direction, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la durée de vie utile des immobilisations, les charges à payer et les frais courus. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

États des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté étant donné qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devises étrangères.

Instruments financiers

L'encaisse, les dépôts à terme, les débiteurs autres que les taxes de vente à recevoir et les subventions à recevoir sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts bancaires, les dépôts sur vente de billets autres que les certificats cadeaux, les charges à payer et frais courus autres que les avantages sociaux, les intérêts courus et la dette à long terme sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des éléments classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.



Revenus

SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Les subventions du gouvernement du Québec sont comptabilisées à titre de revenus dans l'exercice où le transfert a été autorisé et où la Société satisfait à tous les critères d'admissibilité, sauf lorsque, et dans la mesure où, le transfert crée une obligation répondant à la définition d'un passif. Si un passif est créé, la comptabilisation à titre de revenu a lieu au fur et à mesure que les conditions relatives à ce passif sont rencontrées. Le solde est inscrit dans les subventions reportées.

AUTRES REVENUS

Les revenus provenant de la prestation de services et des ventes sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies:

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- La livraison a eu lieu et les services ont été rendus;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

Actifs financiers

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de la Société consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'encaisse et les dépôts à terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu d'espèces dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

Passif

RÉGIME DE RETRAITE

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée au régime interemployeurs à prestations déterminées gouvernemental puisque que la Société ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Actifs non financiers

Les actifs non financiers de la Société sont employés normalement pour fournir des services futurs.

FOURNITURES

Les fournitures sont comptabilisées au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le terrain et la bâtisse, acquis du gouvernement du Québec pour une valeur symbolique, sont comptabilisés selon l'évaluation municipale à la date d'acquisition. Les autres acquisitions sont comptabilisées au coût. Le coût comprend le matériel, la main-d'œuvre directe, les honoraires professionnels et les autres frais directs. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative, soit :

Bâtisse	30 ans
Ajouts et réparations majeures à la bâtisse	15 ans
Équipement technique de scène	10 ans
Ameublement et équipement de bureau	5 ans
Équipement informatique	3 ans

La Société examine régulièrement la valeur comptable de ses immobilisations corporelles en comparant la valeur comptable de celles-ci avec les flux de trésorerie futurs non actualisés qui devraient être générés par l'actif. Tout excédent de la valeur comptable sur la juste valeur est imputé aux résultats de la période au cours de laquelle la dépréciation a été déterminée. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2015

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



3. RÉSULTATS PAR FONDS

La Société effectue un suivi de ses opérations par fonds.

	2015				2014
	FONDS DES OPÉRATIONS	FONDS DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL	FONDS DES IMMOBILISATIONS	TOTAL	Total
REVENUS					
Subventions du gouvernement du Québec – fonctionnement	2 617	–	–	2 617	2 755
Subventions du gouvernement du Québec – immobilisations	–	–	3 511	3 511	3 130
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec	–	–	1 325	1 325	1 325
Billetterie	1 265	–	–	1 265	1 530
Services scéniques	1 154	–	–	1 154	1 119
Présentation de spectacles	660	–	–	660	1 280
Location de salles	992	–	–	992	965
Stationnements	247	–	–	247	232
Commandite	40	–	–	40	96
Services à la clientèle	94	–	–	94	103
Intérêts	30	–	–	30	33
Autres	43	–	–	43	36
	7 142	–	4 836	11 978	12 604
CHARGES					
Salaires et avantages sociaux	3 499	–	–	3 499	3 692
Frais généraux – bâtisse	1 944	–	–	1 944	1 900
Frais artistiques	403	–	–	403	793
Frais financiers	–	–	542	542	565
Entretien et réparations de la bâtisse	450	–	99	549	477
Frais de vente de la billetterie	327	–	–	327	573
Publicité	214	43	–	257	277
Gardiennage	252	–	–	252	281
Achats, entretien et réparations d'équipements	129	–	15	144	145
Transport et communications	64	–	–	64	56
Fournitures	28	–	–	28	44
Honoraires professionnels	36	–	–	36	7
Location d'équipements	12	–	–	12	16
Stationnements	34	–	–	34	33
Amortissement des immobilisations corporelles	–	–	3 101	3 101	2 995
	7 392	43	3 757	11 192	11 854
(DÉFICIT) EXCÉDENT ANNUEL	(250)	(43)	1 079	786	750



4. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Les subventions proviennent du ministère de la Culture et des Communications.

Subvention de fonctionnement

La subvention du ministère de la Culture et des Communications tient compte de l'obligation de la Société de loger gratuitement le Conservatoire de musique de Québec, selon les conditions rattachées au transfert de propriété du terrain et de la bâtisse. La valeur comptable de cette obligation s'élève à 1 233 764 \$ (2014: 1 210 119 \$) et se compose de la part attribuable au Conservatoire de musique de Québec pour les frais de fonctionnement, les taxes foncières et l'amortissement.

5. PRÉSENTATION DE SPECTACLES

La Société effectue avec certains fournisseurs des échanges de biens et de services. Ces opérations non monétaires sont inscrites aux résultats de la Société à la juste valeur des biens et services échangés, augmentant ainsi les revenus relatifs à la production de spectacles et les charges de publicité pour un montant de 12 706 \$ (2014: 25 469 \$).

6. FRAIS FINANCIERS

Les frais financiers de 541 865 \$ (2014: 564 534 \$) comprennent des intérêts sur la dette à long terme de 481 669 \$ (2014: 494 662 \$) et sur l'emprunt bancaire de 60 196 \$ (2014: 69 743 \$).

7. DÉPÔTS À TERME

	2015	2014
Dépôt à terme portant intérêt au taux de 1,80% et dont l'échéance est le 7 octobre 2015.	259	255
Dépôt à terme portant intérêt au taux de 1,63% et dont l'échéance est le 31 octobre 2016.	250	–
Dépôt à terme portant intérêt au taux de 1,86% et dont l'échéance est le 31 octobre 2017.	250	–
Dépôt à terme portant intérêt au taux de 1,80% et dont l'échéance est le 6 décembre 2018.	250	250
Dépôt à terme portant intérêt au taux de 1,00% et échu le 29 septembre 2014.	–	501
Dépôt à terme portant intérêt au taux de 2,07% et échu le 7 octobre 2014.	–	500
	1 009	1 506

La juste valeur est équivalente à la valeur comptable.

Les intérêts encaissés au cours de l'exercice correspondent à 26 091 \$.

8. SUBVENTIONS À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

La subvention à recevoir du gouvernement du Québec correspond aux intérêts courus sur la dette à long terme ainsi qu'aux intérêts payés et non remboursés sur les emprunts bancaires.

9. EMPRUNTS BANCAIRES

La Société détient, auprès d'une institution financière, une marge de crédit pour son fonctionnement renouvelable annuellement au 31 octobre. Les sommes empruntées sont autorisées par le gouvernement du Québec jusqu'à concurrence de 800 000 \$ et portent intérêt au taux préférentiel. Au 31 août 2015 et 2014, cette marge de crédit n'était pas utilisée par la Société.

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2015

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



Le gouvernement du Québec a autorisé par décret, et ce jusqu'au 31 octobre 2015, la Société à contracter des emprunts bancaires relatifs au maintien des immobilisations pour un montant maximum de 11 496 264 \$ (2014: 12 763 476 \$).

	2015	2014
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 1 435 816 \$ portant intérêt au taux des billets grille.	725	870
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 1 060 500 \$ portant intérêt au taux des billets grille.	884	777
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 1 464 399 \$ portant intérêt au taux des billets grille.	901	650
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 277 750 \$ portant intérêt au taux des billets grille.	251	57
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 488 849 \$ portant intérêt au taux des billets grille.	157	–
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 1 581 357 \$ portant intérêt au taux des billets grille.	–	1 200
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 1 010 000 \$ portant intérêt au taux des billets grille.	–	962
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 2 013 536 \$ portant intérêt au taux des billets grille.	–	538
	2 918	5 054

Au 31 août 2015, le taux préférentiel est de 2,70% (2014: 3%) et celui des billets grille 1,04% (2014: 1,55%).

10. CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS

	2015	2014
Créditeurs et frais courus	1 015	557
Salaires	45	103
Avantages sociaux	48	30
Provision pour les congés de maladie et les vacances	180	194
	1 288	884



11. DETTE À LONG TERME

Emprunts auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec, garantis par le gouvernement du Québec.

	Taux effectif	2015	2014
Taux fixe de 3,122 %, remboursable par versements annuels en capital de 645 852 \$ jusqu'au 16 juillet 2021.	3,28 %	3 856	4 496
Taux fixe de 1,893 %, remboursable par versements annuels en capital de 327 338 \$ jusqu'au 19 mars 2024	2,04 %	2 925	–
Taux fixe de 2,961 %, remboursable par versements annuels en capital de 309 247 \$ jusqu'au 1 ^{er} septembre 2023	3,11 %	2 767	3 072
Taux fixe de 2,698 %, remboursable par versements annuels en capital de 537 813 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2018.	2,86 %	2 144	2 678
Taux fixe de 3,271 %, remboursable par versements annuels en capital de 119 614 \$ jusqu'au 1 ^{er} septembre 2024.	3,41 %	1 189	1 307
Taux fixe de 2,991 %, remboursable par versements annuels en capital de 80 450 \$ jusqu'au 16 janvier 2022.	3,14 %	560	640
Taux fixe de 4,90 %, remboursable par versements annuels en capital de 110 726 \$ jusqu'au 16 juillet 2020	5,03 %	552	662
Taux fixe de 2,336 %, remboursable par versements annuels en capital de 169 775 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2017.	2,52 %	508	677
Taux fixe de 4,087 %, remboursable par versements annuels en capital de 101 360 \$ jusqu'au 3 décembre 2018	4,27 %	404	505
Taux fixe de 1,877 %, remboursable par versements annuels en capital de 105 740 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2018.	2,08 %	316	421
Taux fixe de 4,622 %, remboursable par versements annuels en capital de 174 933 \$ jusqu'au 31 mars 2016	4,77 %	175	349
Taux fixe de 4,692 %, remboursable par versements annuels en capital de 86 324 \$ jusqu'au 31 mars 2016	4,84 %	86	172
Taux fixe de 2,579 %, remboursable par versements annuels en capital de 219 832 \$ jusqu'au 15 juillet 2015.	2,76 %	–	219
		15 482	15 198

Les montants des versements en capital et intérêts à effectuer sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se détaillent comme suit :

	Capital	Intérêts
2016	2 769	428
2017	2 508	344
2018	2 508	272
2019	2 232	202
2020	1 593	145
2021 et suivantes	3 951	209



12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2015			2014		
	COÛT OU VALEUR ATTRIBUÉE	AMORTISSEMENT CUMULÉ	NET	Coût ou valeur attribuée	Amortissement cumulé	Net
Terrain	4 622	–	4 622	4 622	–	4 622
Bâtisse	23 901	17 274	6 627	23 901	15 948	7 953
Ajouts et réparations majeures à la bâtisse	24 949	10 342	14 607	23 240	9 007	14 233
Équipement technique de scène	9 220	7 027	2 193	8 860	6 650	2 210
Ameublement et équipement de bureau	590	538	52	590	511	79
Équipement informatique	433	373	60	394	336	58
	63 715	35 554	28 161	61 607	32 452	29 155

Au cours de l'exercice, la Société a procédé aux acquisitions suivantes:

	2015	2014
Ajouts et réparations majeures à la bâtisse	1 708	1 984
Équipement technique de scène	360	558
Ameublement et équipement de bureau	–	35
Équipement informatique	39	38
	2 107	2 615

Les acquisitions d'immobilisations corporelles comprennent un montant de 642 010 \$ (2014: 270 305 \$) qui est inclus dans les charges à payer et frais courus au 31 août 2015.

13. EXCÉDENT CUMULÉ

L'excédent cumulé inclut un montant de 4 622 000 \$ correspondant à l'apport du gouvernement du Québec lors du transfert du terrain à la Société. Cette somme équivaut à l'évaluation municipale lors du transfert.

14. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

La Société est liée par des obligations contractuelles principalement pour le déneigement et des services informatiques. Les paiements minimums exigibles pour les prochaines années s'établissent comme suit:

2016	113
2017	15
	128



15. FLUX DE TRÉSORERIE

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie figurant dans l'état des flux de trésorerie comprennent les montants suivants comptabilisés dans l'état de la situation financière :

	2015	2014
Encaisse	866	734
Dépôts à terme (2014 : taux de 1,00% échu le 29 septembre 2014)	–	501
	866	1 235

Variation des actifs et des passifs reliés au fonctionnement

	2015	2014
Débiteurs	(61)	(1)
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	6	26
Fournitures	2	2
Charges payées d'avance	64	(15)
Dépôts – vente de billets	606	201
Charges à payer et frais courus	32	(893)
Intérêts courus	11	(29)
	660	(709)

Frais financiers

Les intérêts versés par la Société au cours de l'exercice s'élevèrent à 510 465 \$ (2014 : 573 954 \$).

16. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régime de retraite

La Société cotise aux trois régimes de retraite auxquels participent certains membres de son personnel. Deux de ces régimes soit le Régime de retraite simplifié des employés du Grand Théâtre de Québec et le Régime complémentaire de retraite de l'Alliance Internationale des Employés de scènes et des projectionnistes des États-Unis et du Canada, local 523 sont à cotisations déterminées et donnent droit à des prestations de retraite, de cessation de service et de décès, alors que l'autre est un régime interemployeurs à prestations déterminées soit le Régime de retraite de l'administration supérieur (RRAS) du gouvernement du Québec. Ce régime comporte des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2015, le taux de cotisation de la Société pour le RRAS est de 14,38 % (2014 : 14,38 %) de la masse salariale admissible.

Les cotisations de l'employeur au RRAS sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRAS de 5,73 % au 1^{er} janvier 2015 (5,73 % au 1^{er} janvier 2014) de la masse salariale admissible qui doit être versé dans la caisse de retraite des participants au RRAS et un montant équivalent dans la caisse des employeurs. Ainsi la Société verse un montant supplémentaire pour l'année civile 2015 correspondant à 11,46 % de la masse salariale admissible (2014 : 11,46 %).

Les cotisations de la Société, incluant le montant de compensation à verser au RRAS imputées aux résultats de l'exercice s'élevèrent à 183 031 \$ (2014 : 182 482 \$). Les obligations de la Société envers ces régimes se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.



Provision pour les congés de maladie et les vacances

	2015			2014
	CONGÉS DE MALADIE	VACANCES	TOTAL	Total
Solde au début	30	164	194	207
Charge de l'exercice	49	291	340	343
Prestations versées au cours de l'exercice	(49)	(305)	(354)	(356)
Solde à la fin	30	150	180	194

Cette provision est incluse au poste «Charges à payer et frais courus».

17. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers qui sont comptabilisées à la valeur d'échange, la Société est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises publiques contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. La Société n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

18. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière.

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit au 31 août est la suivante :

	2015	2014
Encaisse	866	734
Dépôts à terme	1 009	1 506
Débiteurs	491	377
Subvention à recevoir du gouvernement du Québec	164	170
	2 530	2 787

Le risque de crédit associé à l'encaisse et aux dépôts à terme est essentiellement réduit au minimum en s'assurant que les excédents de trésoreries sont investis dans des placements très liquides. La politique de la Société est d'investir les excédents de trésoreries auprès d'institutions financières réputées. Au 31 août 2015 et 2014, ces actifs financiers sont investis dans des dépôts à terme. La direction juge ainsi que le risque de perte est négligeable.

Le risque associé aux débiteurs autres que les taxes de vente est réduit au minimum, puisque le montant est composé de plusieurs clients et aucun d'entre eux n'implique de sommes importantes. La Société enregistre des provisions pour tenir compte des pertes de crédit potentielles et, à ce jour, ces pertes n'ont pas excédé les prévisions de la direction. Au 31 août 2015, un montant de 38 671 \$ (2014: 91 642 \$) a été comptabilisé dans les débiteurs et correspond aux taxes de vente.

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2015

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



La valeur nette comptable des débiteurs, autres que les taxes de vente, de la Société aux 31 août est de 318 455 \$ (2014 : 239 523 \$). L'échéance de ces débiteurs est détaillée dans le tableau suivant :

	2015	2014
Moins de 30 jours	265	174
De 30 à 59 jours	16	9
De 60 à 89 jours	7	13
90 jours et plus	37	51
	325	247
Provision pour créances douteuses	(7)	(7)
Autres débiteurs	173	137
	491	377

La Société est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir du gouvernement du Québec est réduit au minimum puisque la Société respecte tous les critères d'admissibilité associés à l'octroi de ces subventions.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations liées à ses passifs financiers lorsqu'elles arrivent à échéance. Le risque de liquidité englobe également le risque que la Société ne soit pas en mesure de liquider ses actifs financiers au moment opportun à un prix raisonnable.

La Société considère qu'elle détient suffisamment de trésorerie pour répondre à ses besoins financiers courants et à long terme, et ce, à un coût raisonnable, le cas échéant.

L'échéancier des emprunts bancaires est présenté à la note 9 et celui des dettes à long terme à la note 11.

L'échéance estimative pour les dépôts-vente de billets autres que les certificats cadeaux est de 365 jours et correspond à un montant de 2 292 242 \$ (2014 : 1 695 422 \$)

Le tableau suivant présente l'échéance estimative des charges à payer et frais courus :

	2015	2014
Moins de 90 jours	1 056	613
De 90 à 365 jours	184	239
	1 240	852

L'échéance des intérêts courus sur la dette à long terme est de moins de 6 mois.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Société est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.



Risque lié aux taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

L'exposition au risque de taux d'intérêt de la Société est attribuable à ses actifs financiers portant intérêt. L'encaisse et les dépôts à terme qui sont détenus auprès d'institution financière rapportent de l'intérêt au taux du marché et à taux fixe.

L'objectif de la Société est de gérer l'exposition de sa trésorerie et de ses dépôts à terme au risque du taux d'intérêt en maximisant les produits d'intérêts gagnés par les fonds excédentaires tout en conservant les liquidités minimales nécessaires à la bonne marche de ses activités quotidiennes. La fluctuation du taux d'intérêt du marché a une incidence non significative sur les revenus d'intérêts que la Société tire de sa trésorerie et de ses dépôts à terme.

La dette à long terme est émise à des taux d'intérêt fixes réduisant ainsi au minimum les risques liés aux flux de trésorerie et aux taux d'intérêt car la Société prévoit le remboursement selon l'échéancier prévu. L'emprunt bancaire est émis à des taux d'intérêt variables ce qui expose la Société au risque des taux d'intérêt. Cependant, ce risque est nul compte tenu que ces intérêts sont entièrement subventionnés.

19. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice clos le 31 août 2014 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice clos le 31 août 2015.

EXIGENCES LÉGISLATIVES ET GOUVERNEMENTALES



DÉVELOPPEMENT DURABLE : SUIVI DU PLAN D'ACTION 2009-2013

La Société du Grand Théâtre de Québec fait état des objectifs particuliers qu'elle s'est fixés, en conformité avec ceux de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013, afin de contribuer à sa mise en œuvre progressive.

Le gouvernement du Québec a autorisé le 29 février 2013 par décret (no 136-2012) le report de l'exercice de révision de la Stratégie gouvernementale de développement durable jusqu'au 31 décembre 2014. En conséquence, la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013 est prolongée jusqu'à l'adoption d'une stratégie révisée.

Le Plan d'action de développement durable 2009-2013 de la Société du Grand Théâtre de Québec a donc été reconduit avec des ajouts ou modifications jusqu'au 31 mars 2015.

En raison de la nature de la mission et des mandats qui lui sont attribués, la Société du Grand Théâtre de Québec ne peut contribuer à l'atteinte de tous les objectifs fixés par le gouvernement. Ceux-ci seront décrits à la suite des tableaux du suivi de notre plan.

LES ACTIONS 1 ET 2 RÉPONDENT À L'OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1

Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable et favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière et l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre.

Action 1		
Objectif organisationnel		
Faire connaître le concept de développement durable et créer une adhésion et une participation du personnel au plan d'action de développement durable du Grand Théâtre de Québec.		
Action	Gestes	Suivis
Mettre en œuvre des activités contribuant à la réalisation du Plan gouvernemental de sensibilisation et de formation des personnels de l'administration publique.	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer et offrir des activités de sensibilisation et de formation ; Prendre part à des formations sur le concept de développement durable ; Inclure dans le site Internet toute l'information relative au Plan d'action de développement durable 2009-2013 ; Inclure dans les documents remis à chaque nouvel employé de l'information sur le développement durable au Grand Théâtre. 	En continu En continu Réalisé En continu
Indicateurs	Taux du personnel rejoint par les activités de sensibilisation et taux du personnel ayant acquis une connaissance suffisante du concept de développement durable pour le prendre en considération dans ses activités régulières.	
Cibles	100% du personnel régulier rejoint (2011) et 75% ayant acquis le niveau de connaissance désiré (2015).	
Résultats de l'année	<ul style="list-style-type: none"> Publication de capsules d'information ; Distribution du Plan d'action de développement durable de la Société aux nouveaux employés ; Promotion et participation aux journées et semaines thématiques (Jour de la Terre, Journée de l'environnement dans l'administration publique, Semaine québécoise de réduction des déchets) ; Participation à la campagne Entraide ; Diffusion sur Internet du Plan d'action de développement durable de la Société ; Participation à des formations sur le développement durable. 	



De gauche à droite: **Les Grands Explorateurs** • **Kodo** • **Les Petites Tounes** • **Let it be**



Action 2		
Objectif organisationnel		
Faire connaître le concept de développement durable et créer une adhésion et une participation du personnel au Plan d'action de développement durable du Grand Théâtre de Québec.		
Action	Gestes	Suivis
Informier et sensibiliser les fournisseurs et partenaires de la mise en œuvre du Plan d'action de développement durable du Grand Théâtre.	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer des documents de sensibilisation et d'information ; Inclure dans les documents remis aux fournisseurs de l'information sur le développement durable au Grand Théâtre. 	En continu En continu
Indicateurs	Taux des fournisseurs et partenaires rejoints par les mesures prises pour les informer et les sensibiliser.	
Cibles	75% des fournisseurs et partenaires rejoints (2015).	
Résultat de l'année	Distribution du Plan d'action de développement durable de la Société.	

L'ACTION 3 RÉPOND À L'OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 4

Poursuivre le développement et la promotion d'une culture de la prévention et établir des conditions favorables à la santé, à la sécurité et à l'environnement.

Action 3		
Objectif organisationnel		
Favoriser des pratiques contribuant à maintenir un environnement sain et sécuritaire pour les employés.		
Action	Gestes	Suivis
Mettre en œuvre des pratiques et des activités contribuant au maintien d'un environnement de travail sain et sécuritaire.	<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser le personnel au maintien d'un environnement de travail sain et sécuritaire ; Optimiser l'opération des systèmes de contrôle de l'édifice (taux de CO², taux d'humidité) ; Poursuivre la mise à niveau des systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation (CVAC) dans le cadre du Plan du maintien des actifs de la Société. 	En continu En continu En continu
Indicateurs	Nombre de pratiques et activités d'ici 2015.	
Cibles	Élaborer cinq (5) pratiques et/ou activités.	
Résultats de l'année	Poursuite de la sensibilisation du personnel ; Poursuite de la conversion des systèmes de contrôle et modernisation des équipements.	



De gauche à droite: Opéra de Québec • *Ne me quitte pas: un hommage à Jacques Brel* • *Légendes d'un peuple – Le Collectif* • *Hommage à Vienne*

L'ACTION 4 RÉPOND À L'OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 6

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux.

Action 4		
Objectif organisationnel		
Favoriser l'adoption de pratiques écoresponsables dans les activités quotidiennes de gestion.		
Action	Gestes	Suivis
Mettre en œuvre des pratiques et des activités contribuant aux dispositions de la <i>Politique pour un gouvernement écoresponsable</i> .	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre les actions et la mise à jour du cadre de gestion environnementale; • Augmenter le recours aux produits écologiques, recyclés et recyclables; • Augmenter l'utilisation des technologies de l'information dans les communications avec le personnel, les partenaires et les fournisseurs; • Offrir aux employés responsables de l'achat de biens et de services des activités de sensibilisation et de formation à l'égard des produits écoresponsables; • Prévoir des clauses et mesures spécifiques en matière de développement durable dans les documents contractuels et les documents d'appels d'offres publics et sur invitation; • Mettre en œuvre des mesures de réduction d'utilisation de papier; • Élaborer un plan de gestion des matières résiduelles. 	<p>Réalisé et en continu</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p> <p>Réalisé et en continu</p>
Indicateurs	État d'avancement de la mise en œuvre d'un cadre de gestion environnementale et de mesures contribuant à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale.	
Cibles	Poursuivre la mise en œuvre du cadre de gestion environnementale et mettre en œuvre cinq (5) mesures ou activités contribuant à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale et cinq (5) pratiques d'acquisitions écoresponsables d'ici 2015.	
Résultats de l'année	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des règles d'achats écoresponsables, regroupement des achats et gestion des biens excédentaires; • Aménagement d'un potager public et partage de la récolte; • Intégration de dispositions environnementales ou écoresponsables aux contrats d'approvisionnement et aux documents d'appels d'offres; • Sensibilisation à la réduction d'utilisation de papier et à l'utilisation d'autres moyens de communication; • Gestion des matières résiduelles (récupération des huiles usées, des piles, etc.); • Poursuite de la mise en œuvre de notre système de gestion électronique de documents; • Promotion auprès de nos fournisseurs de notre système de paiement par dépôt direct; • Envoi de factures par voie électronique; • Disposition écologique des appareils électroniques (cellulaires, ordinateurs, etc.); • Réemploi de nos appareils électroniques et fournitures. 	



De gauche à droite: **Brigitte Boisjoli • Michel Rivard • Sugar Sammy • Joshua Bell et Sam Haywood • Boucar Diouf**

L'ACTION 5 RÉPOND À L'OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 7

Promouvoir la réduction de la quantité d'énergie et de ressources naturelles et matérielles utilisées pour la production et la mise en marché des biens et des services.

Action 5		
Objectif organisationnel Favoriser la réduction de la consommation d'énergie et des ressources naturelles.		
Action	Gestes	Suivis
Mettre en œuvre des mesures de réduction de la consommation énergétique du Grand Théâtre.	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser le personnel à l'économie d'énergie ; • Faire l'analyse annuelle de la consommation énergétique ; • Faire l'installation d'appareils sanitaires à faible débit ; • Diminuer la charge d'éclairage en installant des fluorescents performants et des détecteurs de mouvements ; • Effectuer l'achat d'équipements moins énergivores. 	En continu En continu En continu En continu En continu
Indicateurs	Nombre de mesures afin de réduire la consommation énergétique.	
Cibles	Mettre en place cinq (5) mesures d'ici 2015.	
Résultats de l'année	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de l'installation de fluorescents et d'ampoules à faible consommation énergétique (DEL), d'appareils sanitaires à faible débit ainsi que de détecteurs de mouvements ; • Campagne de sensibilisation auprès des employés ; 	

L'ACTION 6 RÉPOND À L'OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 8

Augmenter la part des énergies renouvelables ayant des incidences moindres sur l'environnement (biocarburants, biogaz, biomasse, énergie solaire, éolien, géothermie, hydro-électricité, etc.) dans le bilan énergétique du Québec.

Action 6		
Objectif organisationnel Évaluer les possibilités d'utiliser des énergies renouvelables en parallèle aux sources conventionnelles déjà utilisées au Grand Théâtre.		
Action	Gestes	Suivis
Effectuer une étude afin de vérifier les possibilités d'intégrer des énergies renouvelables dans la consommation énergétique.	Évaluer les possibilités d'intégrer des sources d'énergies renouvelables en complémentarité avec les sources déjà utilisées.	Reporté
Indicateurs	État d'avancement de l'étude de faisabilité.	
Cibles	Élaborer une (1) étude de faisabilité d'ici 2015.	
Résultats de l'année	Nous avons décidé de reporter cette action pour des considérations économiques. Par contre, nous sommes à analyser d'autres possibilités de récupération d'énergie pour les années à venir.	



De gauche à droite: **Brit Floyd • Fred Pellerin • Sadlers Wells • Gala ComédieHA! Fest-Québec • Le Trident**



L'ACTION 7 RÉPOND À L'OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 21

Renforcer la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et scientifique.

Action 7		
Objectif organisationnel Mettre en place les conditions facilitant l'exercice et la diffusion de la majorité des disciplines des arts de la scène.		
Action	Gestes	Suivis
Offrir une programmation riche, diversifiée et de qualité.	<ul style="list-style-type: none"> Développer des actions afin de maximiser l'utilisation des différents espaces pour présenter des événements artistiques de tous genres; Accroître notre collaboration avec les institutions culturelles résidentes, les producteurs de spectacles et certains organismes culturels. 	<p>En continu</p> <p>En continu</p>
Indicateurs	Nombre de représentations nationales et internationales en tous genres.	
Cibles	Plus de 300 représentations par année réparties en huit (8) disciplines artistiques.	
Résultats de l'année	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation de divers lieux à l'intérieur du Grand Théâtre afin d'y présenter des spectacles et événements spéciaux grand public; Entente de partenariat avec nos organismes culturels résidents ainsi qu'avec des organismes culturels de la région. 	

L'ACTION 8 RÉPOND À L'OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 24

Accroître l'implication des citoyens dans leur communauté.

Action 8		
Objectif organisationnel Veiller à ce que les arts de la scène, dans toute leur diversité, puissent continuer à être vus et prisés par le plus grand nombre.		
Action	Gestes	Suivis
Démocratiser davantage nos lieux de diffusion.	Accroître le nombre d'activités de sensibilisation auprès du public du Grand Théâtre (activités pendant la relâche scolaire, Journées de la culture, causeries, etc.).	En continu
Indicateurs	Augmentation du nombre d'activités d'animation gratuites.	
Cibles	Mettre en place deux (2) activités d'ici 2015.	
Résultats de l'année	<ul style="list-style-type: none"> Participation aux Journées de la culture; Élaboration d'activités avant-spectacle; Poursuite de la présentation des spectacles gratuits (Croissants-Musique et Midis Musique). 	



De gauche à droite: **Luc Langevin • La Bottine Souriante et l'OSQ • Opéra de Québec • Groupe RUBBERBANDance**

L'ACTION 9 RÉPOND À L'OBJECTIF GOUVERNEMENTAL RELIÉ À L'AGENDA 21

Favoriser l'épanouissement culturel des citoyennes et des citoyens ainsi que l'accès et leur participation à la vie culturelle. Valoriser la pratique amateur et la médiation culturelle. Inclure les citoyennes et les citoyens dans les processus d'élaboration des politiques culturelles, à tous les niveaux. Miser sur le loisir culturel comme lieu d'apprentissage et d'appropriation citoyenne.

Action 9		
Objectif organisationnel		
Favoriser et promouvoir le rayonnement des arts de la scène dans toute leur diversité.		
Action	Gestes	Suivis
Renforcer notre engagement en faveur d'une plus grande accessibilité des arts de la scène.	<ul style="list-style-type: none"> • Envisager la possibilité d'offrir gracieusement des billets à des groupes ciblés pour des événements particuliers; • Procéder à la réactualisation complète du forfait Foule Cool destiné aux jeunes âgés de 15 à 30 ans. 	<p>En continu</p> <p>En analyse</p>
Indicateurs	Nombre d'initiatives visant à accroître la participation et l'accessibilité du public aux activités culturelles.	
Cibles	Mettre en place deux (2) mesures d'ici 2015.	
Résultats de l'année	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration de forfaits spectacle; • Invitations ciblées à des membres d'organismes à but non lucratif; • Invitations à des groupes ciblés aux générales et répétitions (OSQ, Opéra, Trident, Casse-Noisette) en collaboration avec nos résidents et partenaires. 	

L'ACTION 10 RÉPOND À L'OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 28

Accroître la participation à des activités de formation continue et de qualification de la main-d'œuvre.

Action 10		
Objectif organisationnel		
Maintenir un haut niveau de qualification du personnel dans un environnement propice à son épanouissement.		
Action	Gestes	Suivis
Favoriser et encourager la participation du personnel à des activités de formation et de perfectionnement.	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre un programme de formation continue pour le personnel; • Définir les besoins présents et futurs du Grand Théâtre en termes de connaissances et de qualifications; • Favoriser une meilleure communication et une meilleure synergie entre les services; • Encourager le partage des connaissances entre employés; • Favoriser l'intégration des nouveaux employés. 	<p>En analyse</p> <p>En cours</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p>
Indicateurs	Nombre de mesures visant à stimuler le personnel et développer l'efficacité organisationnelle.	



De gauche à droite : **Guy Bélanger** • **Vincent Vallières** • **Marie-Nicole Lemieux et l'OSQ** • **Yves Duteil** • **Keith Kouna**

Cibles	Mettre en place cinq (5) mesures d'ici 2015.
Résultats de l'année	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite du parrainage des nouveaux employés ; • Élaboration de documents de type «aide-mémoire» • Poursuite de la mise en œuvre de notre système de gestion électronique de documents ; • Favoriser la participation des employés à des congrès/colloques en tant que participant ou conférencier.

OBJECTIFS GOUVERNEMENTAUX NON RETENUS EN RAISON DE LA NATURE DE LA MISSION ET DES MANDATS DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC

Objectif 2	Dresser et actualiser périodiquement le portrait du développement durable au Québec.
Objectif 3	Soutenir la recherche et les nouvelles pratiques et technologies contribuant au développement durable et en maximiser les retombées au Québec.
Objectif 5	Mieux préparer les communautés à faire face aux événements pouvant nuire à la santé et à la sécurité et en atténuer les conséquences.
Objectif 9	Appliquer davantage l'écoconditionnalité et la responsabilité sociale dans les programmes d'aide publics et susciter leur implantation dans les programmes des institutions financières.
Objectif 12	Favoriser le recours aux incitatifs économiques, fiscaux et non fiscaux, afin d'inscrire la production et la consommation de produits et de services dans une perspective de développement durable.
Objectif 13	Améliorer le bilan démographique du Québec et de ses régions.
Objectif 15	Accroître le niveau de vie.
Objectif 18	Intégrer les impératifs du développement durable dans les stratégies et les plans d'aménagement et de développement régionaux et locaux.
Objectif 19	Renforcer la viabilité et la résilience des collectivités urbaines, rurales ou territoriales et des communautés autochtones.
Objectif 20	Assurer l'accès aux services de base en fonction des réalités régionales et locales, dans un souci d'équité et d'efficience.
Objectif 23	Intensifier la coopération avec les partenaires nationaux et internationaux sur des projets intégrés de développement durable.
Objectif 27	Accroître la scolarité, le taux de diplomation et la qualification de la population.
Objectif 29	Soutenir les initiatives du secteur de l'économie sociale visant l'intégration durable en emploi des personnes éloignées du marché du travail.



De gauche à droite: **Frédéric Gravel • Steve Hackett • Robert Charlebois et l'OSQ • Richard Abel**

Bien que ces objectifs gouvernementaux ne rejoignent pas les champs habituels d'intervention de la Société, celle-ci est consciente des enjeux et veillera à adapter ses pratiques allant dans le sens des objectifs suivants :

Objectif 11	Révéler davantage les externalités associées à la prévention et à la consommation de biens et services.
Objectif 16	Accroître la productivité et la qualité des emplois en faisant appel à des mesures écologiquement et socialement responsables.
Objectif 17	Transmettre aux générations futures des finances publiques en santé.
Objectif 22	Assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine et des ressources naturelles dans le respect de la capacité de support des écosystèmes.
Objectif 25	Accroître la prise en compte des préoccupations des citoyens dans les décisions.

Des actions incluses dans notre plan d'action contribuent de façon indirecte à l'atteinte de ces objectifs gouvernementaux. Pour cette raison, la Société ne présente pas d'action spécifique supplémentaire pour ces objectifs :

Objectif 10	Fournir les repères nécessaires à l'exercice de choix de consommation responsable et favoriser au besoin la certification des produits et des services.
	Cet objectif sera atteint par l'objectif 6 retenu dans notre plan : <i>appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux.</i>
Objectif 26	Prévenir et lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.
	Une autre action prévue à l'objectif 8 de notre plan, soit : <i>démocratiser davantage nos lieux de diffusion</i> contribue indirectement à l'atteinte de cet objectif gouvernemental.



De gauche à droite: **Les Morissette • The Tommy Dorsay Orchestra • Tocadéo**



POLITIQUE DE FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS

La Politique de financement des services publics, rendue publique en 2009, vise, par de meilleures pratiques tarifaires, à améliorer le financement des services pour en maintenir la qualité et s'assurer de la transparence et de la reddition de comptes du processus tarifaire. Au cours de l'exercice 2014-2015, la Société a procédé à la mise à jour du registre des produits et de l'évaluation de leurs coûts. Les coûts des biens et services sont établis sur la base des coûts totaux (directs et indirects). L'allocation des coûts indirects, qui représente la plus large part des coûts totaux, a été effectuée en tenant compte des mêmes hypothèses qui ont servi au calcul du niveau de financement visé.

MÉTHODE DE FIXATION DU TARIF	DATE DE LA DERNIÈRE RÉVISION TARIFAIRE	MODE D'INDEXATION DU TARIF	REVENUS DE TARIFICATIONS PERÇUS	COÛTS DES BIENS ET SERVICES	NIVEAU DE FINANCEMENT ATTEINT	NIVEAU DE FINANCEMENT VISÉ	ÉCART	JUSTIFICATION DE L'ÉCART
------------------------------	--	----------------------------	---------------------------------	-----------------------------	-------------------------------	----------------------------	-------	--------------------------

Revenus provenant de la tarification

Billetterie	Valeur marchande	18 juin 2014	Refixation	1 264 743	2 746 565	46%	51%	-5%	(1), (2)
Main d'œuvre scénique	Coût	18 juin 2014	Refixation	1 153 532	2 755 804	42%	47%	-5%	(2)
Location de salle	Valeur marchande	18 juin 2014	Refixation	1 022 492	1 918 677	53%	62%	-9%	(2)
Présentations de spectacles	Valeur marchande	En continu	Refixation	647 108	1 863 902	35%	40%	-5%	(2)
Stationnement	Valeur marchande	18 juin 2014	Refixation	248 830	444 846	56%	65%	-9%	(2)
Services à la clientèle	Valeur marchande	18 juin 2014	Refixation	69 516	100 241	69%	83%	-14%	(2)
Location de locaux	Coût	18 juin 2014	Refixation	30 961	40 927	76%	72%	4%	
TOTAL				4 437 182	9 870 962				

Revenus provenant d'une autre source que la tarification

Subventions	2 617 000
Fonds des immobilisations	4 836 113
Fonds de développement culturel	-
Commandite	39 870
Intérêts et frais d'administration	35 199
Échanges	12 706

Coûts pour des activités gratuites ou non liées à la prestation des services

Locaux du Conservatoire de musique de Québec	1 233 764
Fonds de développement culturel	43 126
Échanges	12 706
Activités gratuites	32 373
Fonds des immobilisations	-
TOTAL DES REVENUS ET DÉPENSES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS	11 978 070

Produits et services que le Grand Théâtre ne tarifie pas:

Accès aux activités gratuites. Raison: rendre accessible les arts de la scène aux personnes à faibles revenus.

Note

(1) Perte de partenaires. Les revenus ont ainsi baissé de 16%.

(2) Le coût des biens et services de chaque catégorie de revenus est impacté par les frais fixes et généraux qui sont répartis au prorata des revenus réellement perçus.

Les fluctuations annuelles importantes des revenus provenant des présentations et coprésentations provoquent des fluctuations sur le niveau de financement atteint dans les autres catégories.



EMPLOI ET QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

La politique linguistique du Grand Théâtre de Québec encadre et adapte à sa mission l'application de la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration. En 2014-2015, le Grand Théâtre a continué d'appliquer la politique linguistique en vigueur depuis le 13 novembre 2012.

La direction générale a le mandat de veiller au respect et à l'application de la Charte de la langue française et de la Politique linguistique de la Société. Elle répond aux questions des employés concernant l'usage de la langue et les sensibilise à l'importance d'utiliser un français exemplaire.

LA DIVERSITÉ : UNE VALEUR AJOUTÉE

La Société du Grand Théâtre de Québec est soucieuse d'assurer une meilleure représentation de la diversité culturelle et pose des gestes concrets en ce sens. Ainsi, le Grand Théâtre se montre sensible à la reconnaissance des communautés culturelles dans la programmation de ses spectacles.

MESURES DE RÉDUCTION DE DÉPENSES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2014-2015

Ces mesures correspondant à une réduction de 2% de la masse salariale et de 3% des dépenses de fonctionnement n'ont pas été appliquées à la Société du Grand Théâtre de Québec pour l'exercice financier 2014-2015. En effet, exceptionnellement, le ministère de la Culture et des Communications a identifié des mesures différentes, mais équivalentes, de contrôle des dépenses. L'impact budgétaire a été absorbé à même le portefeuille ministériel.

ACCÈS À L'INFORMATION ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

La Société a répondu aux exigences de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., chapitre A-2.1) et du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels* notamment par la diffusion sur son site Web d'un grand nombre de renseignements et de documents.

Au cours de l'année 2014-2015, la Société n'a reçu aucune demande d'accès à l'information.

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC



Conformément au règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics, le conseil d'administration du Grand Théâtre de Québec a adopté, le 20 septembre 1999, son propre code d'éthique et de déontologie. Aucun manquement à ce code n'a été constaté au cours du dernier exercice financier. En vertu de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif*, ce code doit être publié dans le rapport annuel.

OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Le Code de déontologie de la Société du Grand Théâtre de Québec, ci-après appelée la « Société », a pour objectif de préserver l'intégrité et l'impartialité de ses administrateurs et de favoriser la transparence au sein de la Société.

Le Code de déontologie s'applique aux administrateurs définis comme étant les membres du conseil d'administration et le président-directeur général de la Société.

PRINCIPES D'ÉTHIQUE ET RÈGLES GÉNÉRALES DE DÉONTOLOGIE

L'administrateur contribue, dans le cadre de son mandat, à la réalisation de la mission de la Société et à la bonne administration de ses biens. Sa contribution doit être faite dans le respect du droit, avec honnêteté, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité et équité.

L'administrateur est tenu, dans l'exercice de ses fonctions, de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie établis par les lois et les règlements ainsi que par le présent code. En cas de divergence, les principes et les règles les plus exigeants s'appliquent.

L'administrateur est tenu à la discrétion sur ce dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et il est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information ainsi reçue.

L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions, prendre les décisions indépendamment de toute considération de partisanerie politique. En outre, le président du conseil et le président-directeur général doivent faire preuve de réserve dans la manifestation publique de leurs opinions politiques.

L'administrateur doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions. Il doit dénoncer à la Société tout intérêt direct ou indirect qu'il a dans un organisme, une entreprise ou une association susceptible de le placer dans une situation de conflit d'intérêts, ainsi que les droits

qu'il peut faire valoir contre la Société, en indiquant, le cas échéant, leur nature et leur valeur.

Le président-directeur général ne peut, sous peine de révocation, avoir un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association, mettant en conflit son intérêt personnel et celui de la Société. Toutefois, cette révocation n'a pas lieu si un tel intérêt lui échoit par succession ou donation pourvu qu'il y renonce ou en dispose avec diligence.

Le président-directeur général n'a droit, pour l'exercice de ses fonctions, qu'à la seule rémunération reliée à celles-ci.

Tout autre administrateur qui a un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association qui met en conflit son intérêt personnel et celui de la Société doit dénoncer par écrit cet intérêt au président du conseil et, le cas échéant, s'abstenir de participer à toute délibération ou à toute décision portant sur l'organisme, l'entreprise ou l'association dans lequel il a cet intérêt. Il doit en outre se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.

Le présent article n'a toutefois pas pour effet d'empêcher un administrateur de se prononcer sur des mesures d'application générale relatives aux conditions de travail au sein de la Société par lesquelles il serait aussi visé.

L'administrateur ne doit pas confondre les biens de la Société avec les siens et ne peut les utiliser à son profit ou au profit de tiers.

L'administrateur ne peut utiliser à son profit ou au profit de tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions.

Le président-directeur général doit exercer ses fonctions de façon exclusive sauf si le gouvernement le nomme ou le désigne aussi à d'autres fonctions. Il peut, toutefois, avec le consentement du président du conseil, exercer des activités didactiques pour lesquelles il peut être rémunéré et des activités non rémunérées dans des organismes sans but lucratif.

L'administrateur ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et d'une valeur modeste. Tout autre cadeau, marque d'hospitalité ou avantage reçu doit être retourné au donateur ou à l'État.

L'administrateur ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers.

L'administrateur doit, dans la prise de ses décisions, éviter de se laisser influencer par des offres d'emploi.

Le président du conseil doit s'assurer du respect des principes d'éthique et des règles de déontologie par les administrateurs de la Société.

L'ADMINISTRATEUR AYANT CESSÉ D'EXERCER

L'administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indu de ses fonctions antérieures au service de la Société.

L'administrateur qui a cessé d'exercer des fonctions ne doit pas divulguer une information confidentielle qu'il a obtenue ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information non disponible au public concernant la Société, ou un autre organisme ou entreprise avec lequel il avait des rapports directs importants au cours de l'année qui a précédé la fin de son mandat.

Il lui est interdit, dans l'année qui suit la fin de ses fonctions, d'agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle la Société est partie et sur laquelle il détient de l'information non disponible au public. La Société ne peut quant à elle traiter avec cet administrateur dans les circonstances ci-haut indiquées.

MESURES DE PRÉVENTION

L'administrateur doit, dès sa nomination, prendre connaissance des dispositions du Code de déontologie et attester qu'il en a pris connaissance. Il doit en outre déclarer les intérêts directs et indirects qu'il détient dans des entreprises, organismes et associations susceptibles de le placer en situation de conflit d'intérêts. Il doit également signaler toute modification survenant en cours de mandat.

L'administrateur doit indiquer les droits qu'il peut faire valoir contre la Société, leur nature et leur valeur dès qu'ils prennent naissance.

L'administrateur qui a un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association mettant en conflit son intérêt et celui de la Société doit identifier toute situation potentielle ou réelle de conflit d'intérêts, et en informer les membres du conseil. Il doit alors s'abstenir de participer à toute décision et délibération portant sur cet organisme, cette entreprise ou cette association et se retirer pour la durée des délibérations et du vote. Cette déclaration est contresignée au procès-verbal de la réunion des membres.

COMMANDITAIRES



La Société du Grand Théâtre de Québec tient à remercier particulièrement tous ses commanditaires et collaborateurs qui, par leur contribution financière ou par des services, ont aidé la Société à produire et à présenter des spectacles en 2014-2015.

PARTENAIRES FINANCIERS

La Capitale groupe financier,
partenaire de saison du Grand Théâtre

Alex Coulombe ltée (Pepsi)

Le Groupe Restos Plaisirs

Le 47^e Parallèle

Les Brasseurs du Nord inc.

Sylvestre Vins et Spiritueux inc.

Les Services Alimentaires Monchâteau inc.

PARTENAIRES DE SERVICES

Hôtel Château Laurier

Hôtel Læws Le Concorde

Auberge L'Autre Jardin

CFOM et MFM

FM93

Rouge FM

Voir

Le Journal de Québec

Le Soleil

Société Radio-Canada

Musique Richard Gendreau

CJSQ

Cinéma Le Clap

Télé-Québec

Cogéco Métromédia



Grand Théâtre
de Québec

Québec 

269, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 2B3
grandtheatre.qc.ca